



Novembre 1999
Vol. 17 n° 9
GRATUIT

Le Sentier

LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE SAINT-HIPPOLYTE

SOMMAIRE



Quincaillerie des Hauteurs

Dans la foulée des objectifs de l'ex-association des gens d'affaires, qui espérons-le, renaîtra, *Le Sentier* a décidé de souligner les efforts des commerçants qui ajustent leurs prix pour favoriser nos achats sur notre territoire. Voici donc Micheline Phaneuf de la Quincaillerie des Hauteurs située sur le chemin des Hauteurs.

Vente annuelle des Fermières le 21 novembre

L'exposition Vente annuelle du Cercle de Fermières aura lieu le 21 novembre au Pavillon Roger-Cabana de 9 h à 17 h. Il y a encore quelques tables disponibles pour les exposants. Renseignements : Denise au 224-5217. Portes ouvertes tous les lundis de 10 h à 15 h à notre local au 17, rue Morin. Bienvenue à toutes!

AVIS IMPORTANT Date de tombée du Journal Le Sentier pour l'édition du mois de janvier 2000

Veuillez prendre note que la date de tombée pour la réception des communiqués, textes et photos pour l'édition du mois de janvier 2000 est le 14 décembre prochain.

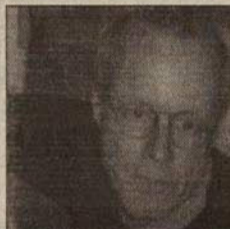
La direction du journal Le Sentier

Il était une fois le cirque...

FRANÇOISE LE GUEN

...Et un homme qui aimait le cirque. Non seulement l'art du cirque mais aussi les enfants, les parents, les professeurs, tous ces humains un peu différents qui aiment partager une passion et la présenter lors d'un spectacle, d'une démonstration.

Cet homme c'est Michel Leduc, le responsable de l'École de cirque des Laurentides. Cette école est née il y a quelques années à l'école Sacré-Coeur de Lafontaine pour répondre à un besoin dans notre région : offrir aux jeunes de rester ici, donner l'opportunité à un plus grand nombre de pratiquer sans avoir à se déplacer à l'École de cirque de Montréal.



Michel Leduc

L'implication sociale est grande à travers cette école : celle de garder les jeunes dans la région, de développer des talents avant qu'ils ne soient perdus, de les préparer pour les concours internationaux tout cela en leur présentant des ateliers qui favorisent l'esprit de partage, avec la participation des parents.

Sa force : la diversité dans les techniques

Le rêve de Michel Leduc : avoir une place bien à lui pour développer son école. Le cirque est une discipline riche de choix, sa force est cette grande diversité dans les techniques : jonglerie, trapèze, fil de fer, monocycle, échasses, équilibres, clownerie et plus encore. De plus c'est une des rares activités qui relie le physique et l'artistique. Pour tout cela Michel aimerait faire découvrir cette passion particulièrement aux adolescents; c'est vrai, comme il le dit : «*Sur un trapèze on ne décroche pas!*» Pouvoir offrir un moyen de trouver du plaisir dans la vie c'est essentiel!

Voilà! c'est une histoire de cœur

Il était une fois...Un de mes enfants m'entraîne dans cette aventure où toute la famille embarque. Nous voilà tous les cinq à l'École du cirque. De samedi en samedi. .De

découvertes en découvertes. Des moments de grands plaisirs, en famille. Des déceptions, des courbatures, et surtout un apprentissage complet: le corps, le mouvement, des défis comme celui de tenir en équilibre sur un fil de fer, développer sa forme physique dans la bonne humeur ; et puis l'art, la comédie, défier sa peur de l'expression devant les autres, trouver sa place, apprendre à se déplacer, à sourire...

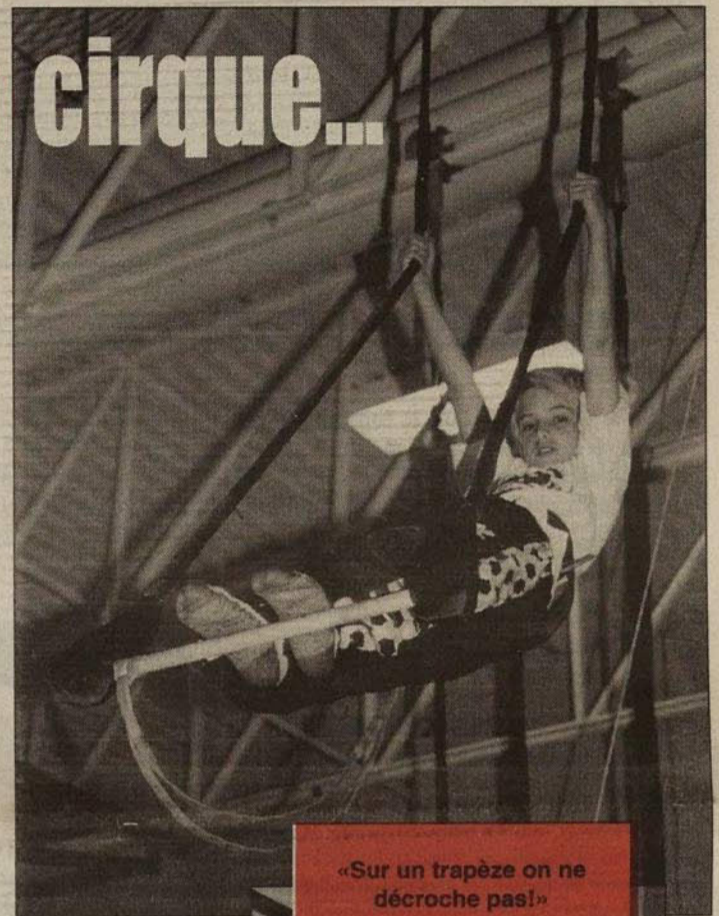
Autre chose encore l'esprit avec la concentration, savoir pratiquer seul, apprendre qu'avant le partage avec les autres il y a des heures de travail fastidieux, l'esprit encore avec les belles découvertes sur soi-même. C'est effectivement une belle école, le cirque, enrichissante, émouvante et surtout épanouissante, et d'y être participante maintenant me fait dire qu'avant de faire l'oiseau en haut du chapiteau, il nous faudra des heures de pratique au sol, de pleurs de déceptions sûrement. Alors allons-nous apprécier plus encore les spectacles que nous regardons! comme le souligne Michel Leduc.

Une thérapie silencieuse

Il y a des thérapies qui se font dans le silence. Il y en a qui se font à travers l'art ou le sport. Il y a aussi des hommes qui aiment partager.

C'est vrai, nous avons été conquis, chacun allant chercher ce dont il avait besoin dans toute cette diversité, en toute simplicité.

Alors voici une bonne nouvelle: ici sur le chemin des Hauteurs il y a une École de cirque qui est en train de devenir papillon...



«Sur un trapèze on ne décroche pas!»

Des activités qui relient le physique et l'artistique.



Sur un monocycle non plus!

PHOTOS NICOLE CHAUVIN

AUTOPRO
MÉCANIQUE

Nous honorons les garanties des compétiteurs

Garage S. Beauchamp inc.
2241, chemin des Hauteurs • 563-2262

Remorquage
24 heures
Mécanique générale
Injection électronique
Freins
Direction
Silencieux
Suspension
Traction avant

« L'hiver arrive à grands pas! » Votre auto est-elle prête?

- mise au point
- installation des pneus d'hiver



Lundi à mercredi	7 h à 20 h
Judi et vendredi	7 h à 21 h
Samedi	8 h à 21 h
Dimanche	8 h à 20 h

Leur devise RAPIDITÉ et COURTOISIE POUR UN MEILLEUR SERVICE! ESSENCE SANS PLOMB • SUPER • DIESEL

AMÉNAGEMENT DU PAVILLON ROGER-CABANA

Petit stationnement deviendra grand

(SG) Depuis déjà un certain temps, on sait que l'espace de stationnement restreint, au pavillon Roger-Cabana, menace la sécurité de ses utilisateurs et des automobilistes qui empruntent le chemin des Hauteurs. C'est pourquoi le conseil a autorisé les travaux d'agrandissement du stationnement, qui se dérouleront cet automne.

Vous l'avez sans doute remarqué, aussitôt qu'une activité tenue au pavillon Roger-Cabana attire un grand nombre de visiteurs, plusieurs d'entre eux doivent se stationner jusque sur l'accotement, ce qui représente un risque pour les automobilistes comme pour les utilisateurs du bâtiment.

Devant cette situation, le conseil a résolu d'agrandir le stationnement en direction de la rue Brunet, au nord du pavillon. Sur la proposition de Bruno Laroche, appuyé par Denis

Lemay, le conseil a résolu d'octroyer les divers contrats entourant la réalisation des travaux à même les fonds provenant du règlement d'emprunt 824-99.

Ainsi, la firme Excavation Gilles St-Onge recevra la somme de 13 000 \$, plus taxes, pour les travaux d'excavation du stationnement sur une surface d'environ 60 pieds sur 200; le transport et l'épandage du matériel excavé au terrain du parc Connelly; la fourniture, le transport et l'épandage de 375 tonnes de pierre 0-3/4 pouce sur la plate-forme du stationnement agrandi. Les frais de dynamitage, s'il y a lieu, seront en sus.

Autres fournisseurs

Parmi les autres frais découlant des travaux, mentionnons que l'arpenteur-géomètre Marc

Jarry recevra une somme n'excédant pas 1000 \$, taxes incluses, pour les travaux d'arpentage nécessaires à la réduction de l'emprise de la rue Brunet à 50 pieds et le piquetage de la limite de l'emprise avec l'espace de stationnement du terrain Roger-Cabana.

Par ailleurs, on remettra à Sylvain Richer un montant de 400 \$ taxes, incluses, pour le déboisement de la surface à excaver, et à Michel Guimont, entrepreneur électricien ltée, une somme de 320 \$ par unité pour la fourniture de deux lampadaires selon les termes et conditions de la soumission 482-96 - Entretien éclairage public.

Enfin, on autorisera Hydro-Québec à installer les deux lampadaires en question, soit un sur le poteau RU3072-1, situé sur le terrain du 2060, chemin des Hauteurs, et l'autre sur le poteau no 2 de la rue Brunet.

SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT

On se dirige vers un surplus

Conformément à l'article 176,4 du Code municipal, le directeur général et secrétaire-trésorier, Yvon Veillette, a déposé le rapport budgétaire au 31 août 1999 ainsi que le rapport de prévision des recettes et des dépenses au 31 décembre 1999.

Selon Maurice Cousineau, conseiller responsable du dossier des finances, les recettes encaissées jusqu'ici par la Municipalité s'élèvent à quelque 5 085 000 \$, soit environ 93 000 \$ de plus que prévu, alors que les dépenses ont grimpé de 72 000 \$ seulement.

Au 31 août, on était donc en mesure de prévoir un excédent de 20 825 \$ des revenus sur les dépenses, ce qui constitue une très bonne nouvelle pour tous les Hippolytois.

Nos bonnes résolutions

Savoir se dépenser

Le conseil municipal ne ménage pas les efforts pour administrer de son mieux les fonds publics, comme en témoigne l'assemblée du 14 octobre dernier. Ainsi, sur la proposition de Maurice Cousineau, surnommé le grand argentier à titre de responsable du dossier des finances, le conseil a approuvé le paiement des chèques numéros 991057 à 991171, totalisant la somme de 328 595,43 \$, du fonds d'administration; des numéros 990011 et 990012, totalisant 1 700,77 \$, du fonds de dépenses en immobilisations; et du numéro 990010, pour 817,97 \$, du fonds de parcs et de terrains de jeux.

Payer pour paver

Le règlement 824-99, on le sait, décréait l'exécution de divers travaux de pavage sur les rues de la municipalité, travaux qui sont présentement en cours. Évidemment, le même règlement prévoyait aussi d'autoriser le paiement des différents fournisseurs qui sont intervenus dans le dossier : Juteau Ruel inc. (110,08 \$), Coentreprise Bétonsol/Monteval (1 058,23 \$), Marc Jarry, arpenteur-géomètre (1 380,31 \$), Consultants ADG (345,08 \$), Timberstone (décompte progressif, soumission no 1 : 87 963,76 \$; décompte progressif, soumission no 2 : 58 450,57 \$). Sur la proposition du conseiller Maurice Cousineau, appuyé par Bruno Laroche, le directeur général et secrétaire-trésorier sera donc autorisé à effectuer le paiement des sommes mentionnées plus haut, à même le règlement d'emprunt 824-99.

Pour clôturer les travaux

Travaux de pavage, agrandissement de stationnement, paiement d'honoraires professionnels... Pour clôturer la série de travaux réalisés grâce au règlement d'emprunt 824-99, il faut aussi souligner l'installation d'une clôture au parc Connelly. Le mandat d'installer une clôture Frost de 307 pieds de longueur sur 4 pieds de hauteur, aux abords du ruisseau et du pavillon du lac Connelly, a été accordé à la firme Clôtures Clobec inc. pour une somme n'excédant pas 3 300 \$, plus taxes, à la suite de la résolution présentée par Danielle Simard, appuyée par Denis Lemay.

Sans dépasser les bornes

Sur la proposition de la conseillère Christiane Richer, responsable du dossier de la sécurité publique, appuyée par Bruno Laroche, le conseil a autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes suivants, à même le fonds de dépenses en immobilisations,

dans le cadre de l'installation d'une borne-fontaine au lac à l'Ours : 167,70 \$ à Boisclair et fils, 230,05 \$ à Excavations Martin St-Louis et fils inc. et 566,09 \$ à Sables L.G.

Permanence

On le sait, il s'abat beaucoup de besogne au Service d'urbanisme depuis plusieurs mois, et la présence de Danielle Cyr n'y est pas étrangère. C'est du moins l'avis de Robert Bouchard, qui était jusqu'à tout récemment le directeur général par intérim. Avant son départ, ce dernier a donc préparé un rapport d'évaluation et recommandé d'accorder la permanence d'emploi à Mme Cyr, dont l'engagement il y a 12 mois était sujet à une période de probation de un an. Le nouveau statut de Mme Cyr lui donne droit aux mêmes avantages sociaux que les autres employés municipaux, de même qu'à un ajustement salarial.

Va-t-il gagner ses épinettes?

M. Louis Mongrain n'a pas encore gagné ses épaulettes, mais il aura l'occasion de gagner ses épinettes! En effet, le conseil a résolu d'accepter l'offre d'achat de ce citoyen, pour une somme de 1000 \$, concernant le terrain matricule 7181 06 0887, situé rue des Épinettes. On a donc mandaté Me Monique Jarry, notaire, à préparer l'acte de vente en conséquence. Le montant de la vente paraît modeste, mais il faut savoir qu'il s'agit d'un terrain dont la municipalité cherchait à se départir depuis fort longtemps. De plus, la vente est conditionnelle à ce que tous les déboursés relatifs à l'acquisition de ce terrain soient défrayés par l'acheteur.

C'est la fête

Attendu le travail accompli par l'Association du lac à l'Anguille pour préparer les festivités entourant la Fête nationale, le 24 juin dernier, le conseil a résolu, sur la proposition du conseiller Maurice Cousineau, appuyé par Rolland Sauvé, d'accorder à cette association une subvention de 300 \$.

Télécopie conforme

Pour faire du bon travail, ça prend aussi de bons outils. C'est pourquoi le conseil a résolu, sur la proposition de Danielle Simard, appuyée par Rolland Sauvé, de faire l'acquisition d'un télécopieur Brother de modèle 1270 auprès de la firme Robert Légaré ltée. La dépense, au montant de 458,95 \$, taxes et installation incluses, sera imputée au fonds de dépenses en immobilisations.

Que le garage soit

Toute construction d'un garage privé ayant une superficie plus grande que celle autorisée doit faire l'objet d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Comme le bâtiment que prévoient construire Mme Nathalie Séguin et M. Martin St-Jean dépasse les normes habituelles, ces derniers ont présenté une demande de PIIA. Puisque toutes les normes d'implantation seront respectées au moment de la construction du garage, le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil d'accepter la demande de PIIA numéro 99-003, ce qui a été fait à l'assemblée du 14 octobre à la suite de la proposition de Danielle Simard, appuyée par Maurice Cousineau.

Privé de rue? Rue privée!

Mme Nathalie Boisvert et M. Marcel Nicolas ont présenté une demande de construction de rue pour les lots projetés 16-46, 17A-4 et 17B-4. Comme il se doit, le projet a été soumis au comité consultatif d'urbanisme, qui a recommandé d'accepter la demande. Précisons qu'il s'agit de la construction d'une rue privée, ce qui n'entraîne aucuns frais pour les contribuables hippolytois. Elle sera située près du lac Thibault, au nord de Saint-Hippolyte.

Le chant tyrolien

C'est bien triste, mais la municipalité a reçu de nombreuses plaintes sur l'état des lieux du 73, chemin du lac de l'Achigan, c'est-à-dire le site du mont Tyrol. Passablement endommagés, les bâtiments n'ont jamais été réparés, malgré des demandes répétées à cet effet. L'état de délabrement avancé des lieux constitue un grand danger pour le public, particulièrement pour les jeunes, très attirés par le site. En conséquence, la conseillère Danielle Simard, appuyée par son collègue Denis Lemay, a proposé de donner à la firme Deveau, Bissonnette, Monfette, Fortin et associés le mandat d'initier les procédures dans ce dossier, une proposition entérinée par le conseil.

Ça sent l'hiver

Quand on s'y arrête, il existe de nombreux signes annonçant la venue prochaine de l'hiver : des températures à la baisse, des journées plus courtes... et une résolution du conseil pour entériner l'achat d'abrasifs. Ainsi, le conseiller Bruno Laroche a proposé d'accorder le contrat de fourniture des abrasifs pour l'hiver 1999-2000 aux Sables L.G. À titre de plus bas soumissionnaire conforme, la firme a présenté des prix de 0,33 \$ la tonne pour les travaux de bouter, ainsi que de 9,45 \$ et 10,70 \$ la tonne pour

la fourniture d'abrasifs, pour l'automne et l'hiver, respectivement. Par la même occasion, on a autorisé le directeur général, Yvon Veillette, à payer dès cette année 60 % du coût total de la facture pour la livraison d'environ 12 000 tonnes métriques, et les 40 % restant en l'an 2000.

L'après-verglas

Incroyable mais vrai : la fameuse crise du verglas de janvier 1998 a encore des répercussions de nos jours! En effet, en vertu du programme d'aide financière à la remise en état des équipements municipaux endommagés par le verglas, Saint-Hippolyte a droit à une subvention de 56 195 \$. Le problème, c'est que le plus bas soumissionnaire, pour l'exécution des travaux d'émondage qui s'imposent, a évalué le coût des travaux à... 58 488,08 \$! Le conseil a donc résolu d'accorder le mandat au plus bas soumissionnaire, Lignes Experts inc., et de charger M. Sylvain Vanier, inspecteur municipal, d'obtenir le plein montant nécessaire à l'exécution des travaux auprès du ministère des Affaires municipales.

Lumière, dis-moi où ce sera plus clair

En vertu d'une politique municipale fort éclairée, le conseil a résolu, sur la proposition du conseiller Bruno Laroche, appuyé par Maurice Cousineau, d'autoriser l'installation d'une nouvelle lumière de rue sur la 231^e Avenue, dans la côte et près de la virée, sur le poteau G3Z5G #3 - 22AHMS.

Prochain rendez-vous

Se tenant comme à l'habitude le deuxième jeudi du mois, la prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le 11 novembre, à compter de 19 h 30. Pour tout connaître de l'administration municipale, il suffit de se présenter à l'hôtel de ville, 2253, chemin des Hauteurs (entrez par le stationnement, à l'arrière de l'édifice).

L'avenir de Saint-Hippolyte, on en parle!

JEAN-MARC LEFEBVRE

Le député de Bertrand, Claude Cousineau, le maire de Saint-Hippolyte, Yves St-Onge, le curé de la paroisse, René Gagnon, le commissaire d'école, Charles Charron et une cinquantaine d'Hippolytois qui se réunissent un beau samedi matin pour parler des préoccupations sociales des résidents de Saint-Hippolyte, ce n'est peut-être pas l'événement du siècle, mais c'est quand même très important. Cette rencontre, organisée par Claudette Lemire et un groupe de bénévoles, a permis d'échanger ouvertement sur des points bien précis en ayant comme objectif d'améliorer la qualité de vie dans cette belle région des Laurentides.

Différents points discutés

Michèle Châteauevert a sensibilisé l'assemblée aux activités de la Bibliothèque municipale en démontrant comment, avec le temps, la fréquentation de la bibliothèque augmente sensiblement. Raymond Phillon a parlé de l'importance du comptoir alimentaire et de la possibilité pour les bénéficiaires de devenir bénévoles. François Pelletier a convaincu les principaux responsables politiques de l'urgence d'organiser une rencontre de planification afin de combler un vide

important, soit l'ouverture d'une Maison des jeunes. Messieurs Cousineau et Saint-Onge semblent vouloir en faire une priorité.

D'autres sujets tout aussi importants ont également été discutés. Qu'advient-il du projet de construire une nouvelle école primaire? Où en sommes-nous avec le projet du site d'enfouissement et de récupération? Le nouveau fléau du développement d'algues dans les lacs doit nous préoccuper. Gilles Beauregard, du lac à l'Ours, avait une solution à proposer. Quant au transport pour les personnes vivant dans des centres plus éloignés, n'est-il pas possible qu'elles puissent profiter du réseau existant pour le transport des écoliers? Claude Cousineau nous a informés que le gouvernement étudiait ce problème et il espérait qu'une solution pourrait être proposée incessamment. Ne serait-il pas utile que des affiches informent adéquatement les visiteurs sur les différents sites importants de la municipalité? «Ça s'en vient, nous dit le maire, c'est dans les budgets.»

En conclusion, les résidents présents à cette assemblée ont souhaité que d'autres rencontres du même genre se tiennent de nouveau parce qu'ils jugent nécessaire cette implication dans la vie municipale de Saint-Hippolyte.



De gauche à droite Claudette Lemire, organisatrice de la rencontre, Rachel Cousineau, Pierre Hébert et Claude Cousineau député de Bertrand.

Le bon mot à dire et à écrire

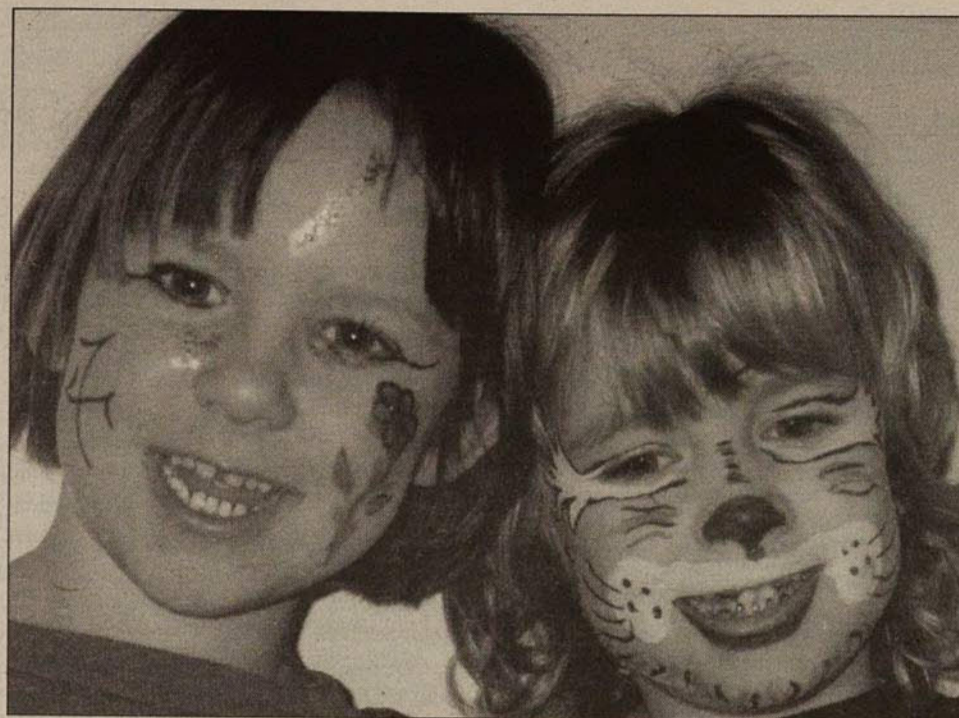
MARIE-PAULE DESBIENS

Autoroute (genre)

Autoroute est un mot féminin. Petit truc à retenir : UNE autoroute est UNE route pour les autos.

Averse de neige

L'expression *averse de neige* est acceptée par l'Office de la langue française. Une averse est une précipitation subite, abondante, parfois violente, mais de courte durée; les *averses* commencent et s'arrêtent brusquement. Les expressions *averse de neige* et *averse de grêle* sont correctes; toutefois, lorsqu'il s'agit de pluie on dit averse tout court.



Quoi de plus beau que nos tout-petits ?

L'ÉQUIPAGE DE L'ARCHE DE PIERROT

C'est pour cette raison que tout l'équipage, éducatrices et enfants du Centre de la petite enfance l'Arche de Pierrot tiennent à souhaiter en ce 20 novembre une très belle journée nationale de l'enfant à tous leurs semblables Joyeuses festivités !

Lettre Ouverte

Vif intérêt pour le dossier «Nos commerces» chez nos lecteurs

Ces derniers mois de septembre et d'octobre ont été, chers lecteurs et lectrices, riches de votre participation.

De l'information pertinente à l'opinion percutante vous nous avez vivement fait saisir ce qu'est la communication communautaire. Votre vif intérêt pour le dossier «Nos commerces» nous touche grandement.

Oui! madame Lucie Bourbeau votre témoignage « *J'achète chez-nous et j'en suis ravie* » est une véritable capsule d'énergie. Preuves à l'appui, vous nous entraînez dans un élan de conscience et d'agir.

Tant qu'à vous la famille Valiquette-Allard, nouveaux arrivants, vous vous êtes mis à plusieurs pour nous ouvrir à juste titre, à ces réalités quotidiennes qui enchantent nos vies et celles de nos enfants. Sans tous ces gens, dont vous soulignez l'engagement, il est

vrai qu'« *À Saint Hippolyte, des services dignes des grandes villes* » n'existeraient probablement pas.

Impossible de passer sous silence, monsieur Pierrot Péladeau votre inestimable réflexion sur « *Les sources du mal-développement et quelques solutions possibles* » et « *Pendant que nos commerces tombent comme des mouches* ». Vous posez de bonnes et de grandes questions. Vues la profondeur et la pertinence de celles-ci, nous nous promettons d'y revenir. Soyez assurés que vous avez questionné notre vision des choses.

Or, lecteurs et lectrices, fort de votre concrète répartition, nous vous annonçons que vous nous avez donné des ailes. Le dossier « *Nos commerces* » est loin d'être terminé!

Pierrette Anne Boucher

IDENTIFIEZ



LE NOM DU RESTAURANT



LE NOM DU PROPRIÉTAIRE

Téléphonez au 224-2834 et GAGNEZ un REPAS GRATUIT (table d'hôte + un verre de vin) maximum 12 repas gratuits



Spécialité : Fosses septiques Travaux de génie civil Transport de pierre et sable Démolition Égouts et coupe d'eau Pelle hydraulique, Pépène, Bull

56, 386^e Avenue Saint-Hippolyte

Gilbert Richer Bur.: (450) 563-2168 Rés.: (450) 438-7416

L'engagement social...ça s'expérimente jeune!



PIERRETTE ANNE BOUCHER

Carole Desjardins Gagnon, Chantal Asselin Racine, ont plus qu'enseigné par l'exemple, elles ont proposé, voir même provoqué.

Respectivement mère de Mélissa, 9 ans et de Jessica, 7 ans, participantes au Chœur Jeunesse, ces deux mères ont à notre avis,

semé au fond de ces deux cœurs une valeur personnelle et sociale importante : **L'ENGAGEMENT**

Encore très jeunes, Mélissa et Jessica ne nomment probablement pas consciemment la profondeur de leur expérience. Plus que chanter dimanche après dimanche, elles apprennent à s'investir.

« C'est ma mère qui l'a décidé » dit Mélissa... et ça me tentait. J'aime chanter. Chanter quand des adultes nous écoutent, c'est encore plus le « fun ». Au delà de leurs actions,

ces deux jeunes filles apprennent à s'investir plus large et plus haut. « *Moi, je chante parce que je veux que l'église soit plus belle* » ajoute savoureusement la petite Jessica.

En ce dimanche de l'Action de Grâce, ils étaient plusieurs engagés. Ce rituel dominical des « grâces » prenait véritablement son sens dans la générosité active des gens présents. Une plus grande particularité les caractérise: ils impliquent leurs enfants.

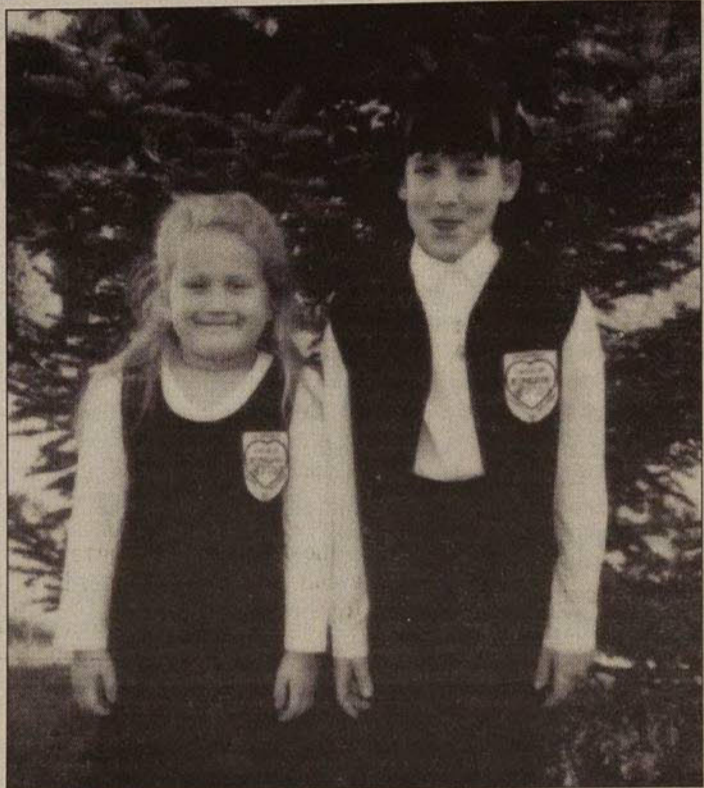
« *C'est encore plus extraordinaire, quand nous sentons toutes les générations réunies* », nous confie Lise Fraser du lac Connelly, venue pour célébrer.

Interrogé, Jacques Grand'Maison, prêtre célébrant et grand sociologue de nos temps modernes, ne reste pas lui non plus insensible à cette question de l'engagement. *C'est à cet âge que les filles sont initiées à plus. On ne peut pas en dire autant des garçons. On a besoin d'éveiller la conscience masculine à cette dimension, qui à mon sens est déterminante pour leur paternité... S'il n'y a pas eu ces expériences qui exigent d'eux de se construire déjà comme homme responsable, c'est leur rôle de père qui risque d'être fragilisé. S'engager socialement, c'est répondre de soi devant l'autre* » affirme-t-il poing fermé avec âme et émotions.

Engagés, ils étaient nombreux

Lise Sylvain, « *J'aime m'impliquer dans le public, ça me fait connaître le monde* »;

Lucette Mantha, « *Pour dire merci à ce que Dieu et à tous me donnent. Participer à cette réussite et voir la générosité des gens m'émerveillent* »;



Jessica 7 ans et Mélissa 9 ans.

Nicole et Jacques Rousseau, « *La chapelle contient notre histoire, nous voulons qu'elle survive. Nos racines sont ici.* »

Ce jour-là, reconnaissants, nous étions nombreux également!

Cette reconfortante sensation qu'est la reconnaissance existe parce que des jeunes et des moins jeunes savent donner gratuitement.

Ce dimanche nous en avons fait l'expérience.

Sans *l'engagement personnel et social, sans l'initiation à cette dimension*, des moins jeunes vers les plus jeunes, le mot **MERCI** pourra disparaître de cette planète... et avec lui, le don de soi vers l'autre »

Coiffure Nordic Enr. Elle & Lui
Normand Gohier
224-4818
1412, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte

Atelier Mécanique des Hauteurs
Ventes, pièces, accessoires, réparations, service
Spécialiste: petits moteurs
HOMELITE • SUZUKI • MASTERCUT • JONSERED STIHL •
985, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
224-8729

Service de garde en milieu familial à la recherche de responsables
Le centre de la petite enfance L'Arche de Pierrot, situé à Saint-Hippolyte, est à la recherche de personnes désirant être reconnues à titre de responsables de service de garde en milieu familial.
Avantages
Accès à une équipe de soutien professionnel, stabilité financière, appartenance à un groupe, accès à des services à 5 \$ par jour, services administratifs.
Si vous avez envie de faire partie de la belle équipe de l'Arche de Pierrot, contactez-nous au
450-224-7642

Il est déjà temps de s'inscrire à la fête de Noël

ANDRÉ DAGENAI

Comme dans le bon vieux temps !

La fête de Noël en est une de réjouissances mais aussi de tradition. Cette année, nous vous invitons à venir redécouvrir LES NOËLS D'ANTAN. Nous vous préparons une fête comme il y en avait autrefois, lorsque Noël avait un vrai sens et que les bas de Noël pendaient aux cheminées. Vous aurez à participer en famille et à vous habiller chaudement pour une activité extérieure si le temps le permet. Pour avoir les détails, vous devez remplir le formulaire d'inscription (1 par famille) et lire attentivement les directives qui y sont inscrites. Les feuilles d'inscription seront disponibles dès le 1^{er} novembre au Service des loisirs de Saint-Hippolyte ainsi qu'à l'école des Hauteurs et aux points de distribution suivants :

- **Marché IGA St-Onge**
- **Marché du Coin lac Connelly**
- **Marché du lac de l'Achigan**
- **Marché Bonichoix Village**
- **Service des loisirs à la Communale**

Les inscriptions se terminent le 15 novembre. Si le cœur vous en dit, venez nous aider à préparer cette grande fête, les nouvelles idées sont toujours bienvenues.

Il y aura cette année encore une collecte de vêtements et de denrées non périssables qui

aura lieu à la porte de l'école pour aider les plus démunis d'entre nous. Il faut aussi penser aux autres.

Carte d'adhésion

Une nouvelle année Optimiste débute et avec elle, le renouvellement de votre carte de membre Optimiste pour 1999/2000. C'est aussi le temps pour nous de demander l'aide de nouveaux membres pour les différentes activités qui profitent tant à nos jeunes. En devenant membre, vous nous aidez à aider la jeunesse. Si le cœur vous en dit, communiquez avec moi. Il me fera grand plaisir de vous donner des renseignements sur le mouvement Optimiste à Saint-Hippolyte.

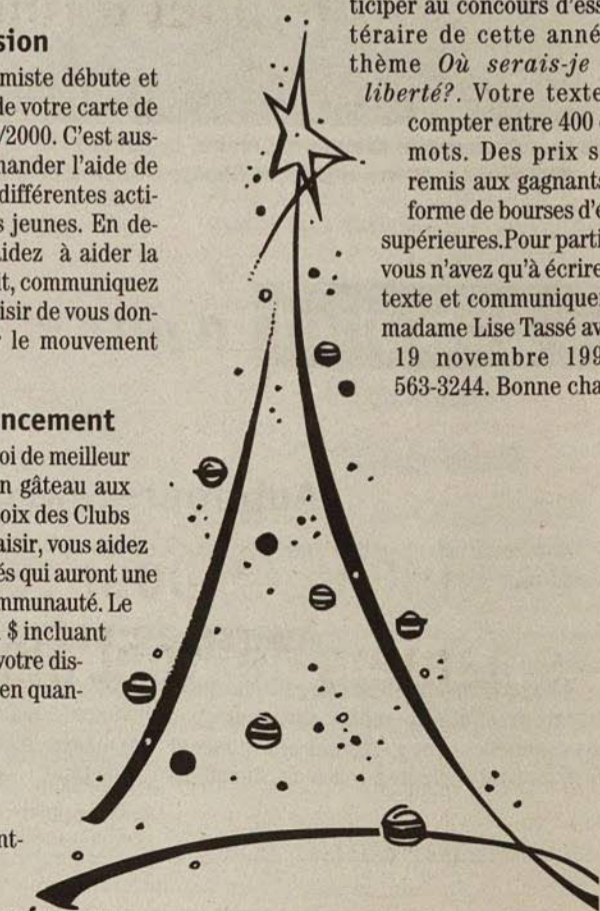
Campagne de financement

Pour le temps des fêtes, quoi de meilleur que de recevoir en cadeau un gâteau aux fruits ou bien un plateau de noix des Clubs Optimistes. Tout en faisant plaisir, vous aidez votre club à réaliser des activités qui auront une influence directe sur notre communauté. Le prix fixé cette année est de 11 \$ incluant les taxes. Ces douceurs sont à votre disposition dès maintenant mais en quantité limitée

Concours d'essai littéraire

Le Club Optimiste de Saint-Hippolyte lance un appel à

tous et invite les jeunes du 3,4,5^{èmes} Secondaire, âgées de moins de 18 ans, à participer au concours d'essai littéraire de cette année. Le thème *Où serais-je sans liberté?*. Votre texte doit compter entre 400 et 500 mots. Des prix seront remis aux gagnants sous forme de bourses d'études supérieures. Pour participer, vous n'avez qu'à écrire votre texte et communiquer avec madame Lise Tassé avant le 19 novembre 1999 au 563-3244. Bonne chance !



Un Carrefour jeunesse-emploi pour nos jeunes

NATHALIE RATTIER

« Ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'on ne peut pas faire de grandes choses; on a juste besoin des moyens ». C'est ainsi que s'exprimait le président du Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Nord, Joël Boulay, lors du lancement de ce nouveau service dans notre région. Trois ans d'efforts ont permis à douze partenaires d'ouvrir ce guichet unique où les jeunes de seize à trente-cinq ans trouvent l'accompagnement nécessaire dans leur démarche d'intégration au marché du travail.

Les services du CJE favorisent le développement de l'autonomie et du potentiel des jeunes adultes à travers le dynamisme, l'ambition, la motivation, l'optimisme, la confiance en soi et le goût d'aller au devant de leurs objectifs.

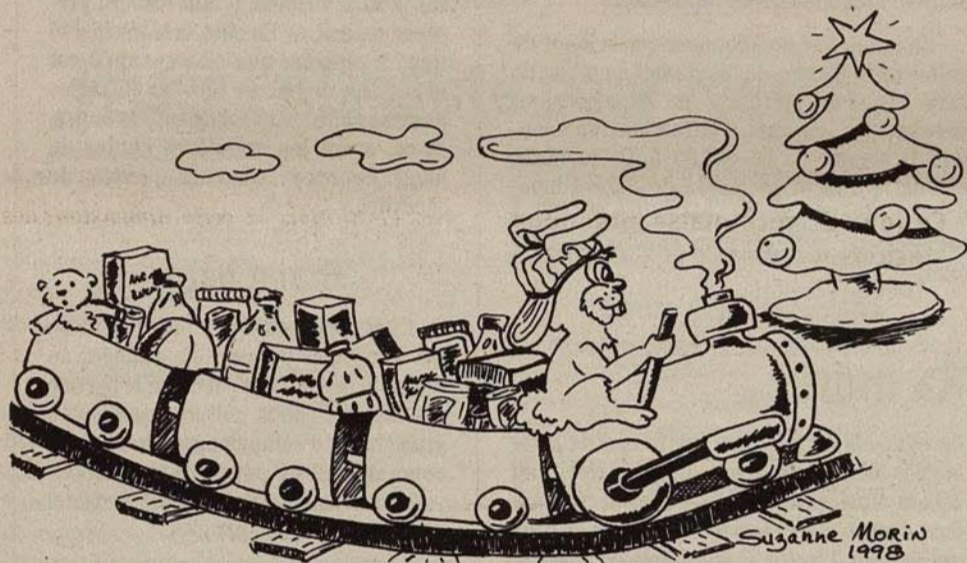
La démarche débute par une évaluation des besoins réels de la personne afin de la guider vers les bonnes ressources. Par la suite, un conseiller d'orientation est disponible pour guider les jeunes dans leur choix de carrière, pour les aider à clarifier leur cheminement professionnel et pour leur permettre d'explorer

leurs champs d'intérêts. Afin de les motiver, une gamme d'activités de prévention et d'intervention sont offertes en collaboration avec des institutions. Le CJE offre un accompagnement personnalisé en ce qui concerne la préparation et la planification efficace de la recherche d'emploi. De même, sont offerts des services de référence sur les différents employeurs de la région, de pistes d'emploi, de support à la préparation de l'entrevue et d'accompagnement chez l'employeur. Un centre de documentation est aussi accessible en tout temps.

Entièrement gratuits, ces services sont très conviviaux. D'ailleurs, un jeune client de 18 ans m'a confié : « J'avais une idée de ce que je voulais et ici, j'ai trouvé les outils nécessaires. Maintenant que j'ai un emploi, je reviendrai faire un tour au CJE juste par plaisir »

Vous voulez en faire l'expérience ? Venez rencontrer une équipe énergique et attentionnée au 331, rue Labelle à Saint-Jérôme, tél. (450) 431-5253.

Le CJE, une clé qui ouvre la porte sur un avenir prometteur. Ajoutez-la donc à votre trousseau !



Un appel à tous pour remplir les paniers de Noël

SUZANNE ET RAYMOND PHILION

Suzanne et Raymond Philion s'occupent du **comptoir alimentaire** de Saint-Hippolyte qui est parrainé par la paroisse et soutenu par les marguilliers.

Cette année, en collaboration avec les **organismes locaux**, nous répétons la distribution des paniers de Noël aux plus démunis. Il faut y penser tôt. Nous invitons les citoyens à être généreux en

déposant des denrées non périssables aux endroits suivants: à l'entrée de l'église de Saint-Hippolyte, à la chapelle Sainte-Anne, à la maison ancestrale située en face de l'église et également au comptoir alimentaire (pavillon Roger-Cabana) tous les jeudis de 14 h 30 h à 17 h.

Les personnes désireuses de recevoir un panier de Noël doivent donner leur nom avant le **5 décembre 1999**.

Guignolée pour remplir les paniers de Noël aux démunis

Le samedi 27 novembre 1999 au Pavillon Roger-Cabana 2060, chemin des Hauteurs de 9 h à 17 h. Ceux et celles qui le désirent peuvent apporter des denrées non périssables. Nous acceptons des dons en argent. Nous vous attendons et nous comptons sur votre grande générosité. Les organismes locaux comptoir alimentaire Saint-Hippolyte. Pour informations: Suzanne et Raymond Philion au 563-2476.

En bref



Christiane Richer en prison...pour le cancer

Accusée de crime contre l'humanité la conseillère municipale Christiane Richer a passé quelques heures derrière les barreaux de la Société canadienne du cancer le 24 septembre dernier. Pour obtenir sa libération, Mme Richer avait elle-même fixé sa caution à 2 000 \$. C'est finalement une somme de 6 227 \$ qu'elle a versée à la lutte contre le cancer, grâce à ses nombreux supporteurs. Le montant recueilli par Christiane Richer est le 2^e plus gros à être versé cette année. « Je ne remerciais jamais assez les gens qui m'ont encouragée », de dire Mme Richer. Cette activité prison-caution se déroule depuis quelques années et elle vise à recueillir des fonds pour lutter contre le cancer.



Club de l'âge d'or de Saint-Hippolyte

Activités à venir

Le prochain souper aura lieu le 6 novembre. Nous fêtons Noël en automne : au menu : tourtière, ragoût de boulettes, dinde et bûche de Noël.

Carte de membre

Il est temps de renouveler les cartes de membres. Vous pouvez le faire lors du

prochain souper ou à la Communale les mercredis soir entre 19 h et 22 h.

En l'an 2000

Le 28 janvier prochain, au Théâtre des Variétés, hommage à Ti-Gus. Spectacle et transport 30 \$. Le nombre de places est limité. Aucune réservation sans paiement.

Nouvelles de la paroisse

Confirmation

Le 17 octobre dernier, durant la messe dominicale, les paroissiens de Saint-Hippolyte ont accueilli leurs filles et leurs garçons de 11, 12 et 13 ans qui se préparaient à la confirmation. Les jeunes ont été présentés à la communauté et leur demande de confirmation a été acceptée. Ils se sont exprimés sur ce qui les motive à recevoir ce sacrement, sur les témoins qui influencent leur vie et comment ils perçoivent la présence de l'Esprit Saint dans leur vie. Dans cette célébration, l'eau a pris un sens particulier et le support spirituel fut assuré par l'engagement de chrétiennes et de chrétiens à prier pour ces jeunes.

L'équipe pastorale tient à souligner l'apport indispensable des bénévoles qui accompagnent nos jeunes dans ce cheminement de croissance : Rita Bone, Martine Delisle, Marie-Alix Hoffner, Christine Lamoureux, Bérange Larose, Micheline Lévesque, Jacqueline Richer et Dominique Viau. Félicitations et sincères remerciements pour votre témoignage de foi, votre amour des jeunes et le temps investi à bien vous préparer.

Activités du Jubilé de l'an 2000

Des paroissiens se sont réunis le 17 octobre dernier pour élaborer les activités de l'an 2000. L'année du Jubilé de l'an 2000 débute le 25 décembre prochain. Les associations, les chapelles, la municipalité, les bénévoles et les participants à la réunion ont

été invités à suggérer des activités et à approuver celles qui leur conviennent dans la liste déjà établie. Nous vous ferons part du choix qui a été fait dans le prochain numéro.

Liturgie du dimanche pour les enfants

Chaque dimanche, durant la messe de 9 h 30, les enfants de la paroisse sont invités à se rassembler dans la salle adjacente à l'église pour partager la liturgie de la parole adaptée à leur âge, avec l'aide d'adultes.



L'INDUSTRIELLE ALLIANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Ann Robitaille

Agent en assurance de personnes
Résidente de Saint-Hippolyte

Assurances

- Vie individuelle
- Vie collective
- Hypothécaire
- Invalidité
- Accident

Retraite

- Rentes individuelles
- Rentes collectives
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré de revenus de retraite (FERR)

Autres services disponibles

- Assurance générale
- Prêt hypothécaire

(450) 563-1290
75, rue de la Gare, bloc C-2,
Saint-Sauveur-des-Monts
Tél.: (450) 227-1585
Ligne directe 1-888-227-1585
Télécopieur : (450) 227-2022



Un partenaire de confiance en matière de sécurité financière

Town Hall Meeting

October

The regular town hall meeting was held on October 14, 1999. The councillor Bruno Laroche announced that the parking lot at « Pavillon Roger Cabana » will be enlarged in order to accommodate more parking space. The Councillor Denis Lemay informed us that Danielle Cyr responsible for the urbanisme department « Responsable du Service de l'urbanisme » has completed her probation and has now been permanently hired by the municipality. The councillor Maurice Cousineau announced a subvention to « L'Association du Lac à L'Anguille » for the organization of « la fête de St-Jean », for the amount of 300.00\$.

Urbanism

The councillor Danielle Simard summarized her report by adding an increase in construction permits as to this date last year. Due to many complaints by citizens for its dangerous surroundings; the buildings situated at 73, chemin du lac de l'Achigan « Mont-Tyrol » will be given to lawyers in order to take necessary procedures to have the buildings demolished.

Public Works

The councillor Maurice Cousineau summarized his monthly report by stating that repairs that have been in effect since September 15, 1999 will soon be completed.

TX: The Councillor Bruno Laroche informed us that the soccer field at « Parc Lac Maillé » is in great need of restoration. The field will be like new, from recycled materials that were left behind from our newly restored municipal roads. The Councillor Christiane Richer announced that over 11,000 people attended the tremendous success of Montagne Art 1999. She also announced that next year Montagne Art will mark its 15th year anniversary. The councillor Christiane Richer announced the hiring of Éliette Bédard and Jean Lachapelle. They will be giving a seminar on how to deal with life after death. These seminars will help those who have lost someone dear and learn how to deal with their grief.

Fire

The councillor Christiane Richer read her monthly report by stating that there were one house fire, two vehicles, one forest, two electrical related, two alarms and nine complaints.

Please be reminded that Fire Prevention Week was October 3rd to October 11th. This week is a reminder to change your smoke detector batteries, sit with your child and make an escape plan, discuss what your child should do in case of a fire. It's always better to prepare your child at an early age.

The next town hall meeting will be held on November 11th, 1999 at 7 :30.

Activités du 43, ch. du lac Adair

Reprise des procédures

(SG) Pour contrer les activités qui s'effectuent sur la propriété sise au 43, chemin du Lac-Adair, à propos desquelles plusieurs plaintes ont été déposées, la Municipalité n'a d'autre choix que de reprendre les procédures judiciaires qui devraient permettre de régler le litige.

Pour connaître l'origine du dossier, il faut retourner plusieurs années en arrière. Depuis longtemps, des citoyens se plaignent des activités tenues sur la propriété de M. Laurent Richer, un résidant du lac Adair. Pour réagir à ces plaintes, les employés municipaux ou les membres des différents conseils municipaux qui se sont succédé depuis le début du conflit ont entrepris diverses démarches visant à régler le litige.

Ainsi, au terme de pourparlers et de négocia-

tions, la Municipalité s'est vue dans l'obligation d'obtenir un jugement interlocutoire dans cette affaire. Malheureusement, malgré quelques périodes d'accalmie au fil des ans, le propriétaire n'a pas tenu les engagements qu'il avait pris à cet effet. C'est pourquoi le conseil a donné à la firme Deveau, Bissonnette, Monfette, Fortin et associés le mandat de réactiver les procédures et d'obtenir un jugement final dans ce dossier.

Retrait volontaire de la conseillère Richer

Ce dossier comporte un élément inhabituel : le propriétaire récalcitrant est aussi le père de la conseillère Christiane Richer. Pour éviter toute possibilité de conflit d'intérêts, celle-ci a donc choisi de s'absenter chaque fois qu'il était question du litige, soit au moment

d'adopter la résolution du conseil et pendant la période de questions des citoyens.

Mme Richer a expliqué aux nombreuses personnes présentes à l'assemblée qu'elle n'avait aucune obligation légale de se retirer du dossier, selon ce que lui a indiqué un avocat consulté à ce sujet. « Je me retire par choix, et non par obligation, afin qu'il n'y ait aucun doute dans l'esprit des gens quant à un éventuel conflit d'intérêts. Il n'y a pas de possibilité d'un tel conflit puisque je n'ai aucune information ni aucune influence dans ce dossier », a-t-elle tenu à préciser.

Mentionnons en terminant que les citoyens venus interroger le conseil sur l'affaire Richer ont dit apprécier le geste de la conseillère.

Des revenus dont on se passerait bien

(SG) Comme à l'accoutumée, la conseillère Christiane Richer, responsable du dossier de la sécurité publique, a profité de la dernière assemblée du conseil pour énoncer les faits saillants du rapport mensuel du service de protection contre l'incendie. Ainsi, nos sapeurs ont dû intervenir à l'occasion d'un incendie de bâtiment, de deux incendies de véhicule, d'un feu de forêt en plus de répondre à une fausse alerte, notamment.

Par ailleurs, en réponse à des questions venant d'un citoyen, la conseillère a précisé qu'un incendie de véhicule rapportait 950 \$ à la municipalité, une somme réclamée à la victime si celle-ci ne réside pas à Saint-Hippolyte. Nous avons donc reçu 3800 \$ pour les quatre feux de cette nature survenus jusqu'ici cette année. Dans la même veine, une partie des dépenses entourant les incendies de forêt

est remboursée par la Société de protection contre le feu (SOPFEU), qui nous a remis à ce jour la somme de 6 481,18 \$. La plupart des incendies de forêt provenant d'une négligence humaine, on comprend mieux la pertinence de réglementer les feux en plein air. Un règlement visant à régir l'attribution de « permis de feu » pour autoriser les feux en plein air est présentement en voie de préparation, a rappelé la conseillère Richer. Nous en reparlerons!

En terminant, mentionnons que la Régie de police de la Rivière-du-Nord avait quant à elle émis sur notre territoire, au 30 septembre dernier, des constats d'infraction représentant la somme de 56 032,90 \$. Ce montant reviendra à la municipalité de Saint-Hippolyte à la fin de l'année, moins les 20 000 \$ prélevés par la Régie pour couvrir ses frais administratifs.

À la vie, à la mort

(SG) Qu'on le veuille ou non, nous sommes tous confrontés un jour ou l'autre à la mort d'un être cher, et donc au phénomène du deuil. Dans le but de mieux nous préparer à cette éventualité, le conseil municipal a résolu d'entériner l'engagement d'Éliette Bédard et de Jean Lachapelle à titre de contractuels pour une série de cinq rencontres en croissance et

développement touchant les thèmes de la vie et de la mort. Ces rencontres, qui se tiendront cet automne, visent à nous aider à accepter la mort d'un proche et à vivre le processus de deuil qui s'ensuit. L'activité, autofinancée à 100 %, n'aura lieu que si le nombre de participants le justifie. Pour obtenir plus de renseignements, composez le 563-2505, poste 242.

Urbanisme

Appel aux propriétaires de terrains

La Municipalité de Saint-Hippolyte et le Service d'urbanisme sont présentement à dresser une liste de terrains vacants prêts à vendre au grand public. Cette initiative de la Municipalité s'inscrit dans une démarche de développement et de mise en valeur de notre territoire.

Nous faisons donc appel aux propriétaires de terrains qui ont plus de 10 lots à vendre à communiquer avec la Municipalité. Cette liste sera préparée par nos services et offerte au public sur demande.

Pour nous transmettre vos coordonnées et l'emplacement de ces terrains, communiquez avec nous au (450) 563-2505, poste 224, écrivez-nous à l'adresse suivante

Municipalité de Saint-Hippolyte
réf: liste des propriétaires terriens
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec)
J8A 1A1

Julie Ozell,
inspectrice des bâtiments
563-2505, poste 239

Olivier Poliquin,
inspecteur des bâtiments
563-2505, poste 229

Danielle Cyr, urbaniste
563-2505, poste 230

en bref

RAPPEL AUX CITOYENS

Faites vos balises

Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver... et cela nécessite quelques préparatifs. Ainsi, avant d'entreprendre le long voyage qui nous permet de traverser la saison froide, il faut d'abord préparer nos balises. En effet, la Municipalité tient à rappeler aux citoyens qu'il est nécessaire de baliser tous les obstacles pouvant nuire au déneigement des routes, et ce, avant les premières chutes de neige. Pensez-y : c'est une question de sécurité.

Grand bazar

(SG) Toujours dans le but de permettre aux jeunes hippolytois de jouer au hockey à peu de frais cet hiver, le Service des loisirs et de la culture organise un grand bazar d'équipement de hockey, au cours duquel on pourra venir acheter, vendre, échanger ou donner du matériel en bon état qui ne sert plus.

La réussite d'un tel événement augmente généralement avec le nombre de participants. Vous êtes donc invités à vous présenter en grand nombre à ce bazar, qui aura lieu en même temps que le dernier jour d'inscription, soit le samedi 6 novembre, de 11 h 30 à 13 h 30, au local connexe à la bibliothèque, 871, chemin des Hauteurs. N'hésitez pas à vous informer en composant le 563-2505, poste 242.

Avertisseur de fumée

ERROL CORBEIL

Nous voulons attirer votre attention sur le fait qu'un avertisseur de fumée est essentiel à votre protection.

Malheureusement, le Service de prévention des incendies de Saint-Hippolyte déplore la perte d'un jeune homme lors d'un incendie survenu le 23 octobre dernier.

Tout le personnel du Service et de la Communale tient à offrir ses condoléances à la famille.

Menuisier Ebéniste

L'expérience à votre service

Rénovation • Construction

Pierre-Marc Beauchamp
estimation 563-4715



PIERRETTE ANNE BOUCHER

Faire des affaires autrement

Ça bouge dans le secteur commercial. Les commerçants s'interrogent de plus en plus sur le « comment » faire des affaires à Saint-Hippolyte.

Autre façon

Marie-Andrée, couturière bien connue du village, dont le commerce est situé au 2274 chemin les Hauteurs, transforme, change sa façon de travailler. « Il me faut de plus en plus rejoindre le consommateur dans sa réalité. Pour ma part, je dois lui offrir des services qui minimisent ses déplacements. Il doit pouvoir prendre ses décisions sans perte de temps. Travaillant à l'extérieur, il souhaite choisir ses vêtements de détente ou de sortie chez lui. J'ai donc opté pour l'an 2000 d'offrir mes services à domicile. »

Elle en est venue à cette décision après deux ans d'opération. Elle constate que tenir accessible une boutique pendant de longues heures, avoir pignon sur rue au village, créer sa propre collection, investir efforts et argent

sont devenus des avenues et des moyens nettement insuffisants.

En plus de ces raisons, Marie-Andrée nomme également que la contrainte des frais fixes élevés, l'isolement des commerçants, la mince possibilité d'annoncer adéquatement leur commerce l'ont conduite à cette option. « Vu la vitesse à laquelle les automobilistes passent ici, il leur est strictement impossible de nous voir. Je ne vois pas pourquoi je garderais une boutique. »

Or, dès janvier, la Boutique Marie-Andrée se transforme. Dorénavant, sa vitrine sera un numéro de téléphone : 563-4096; un catalogue montrera sa Collection Marie-Andrée : des défilés personnalisés.

Un fait intéressant à noter dans cette nouvelle façon de faire des affaires : une collaboration se dessine entre elle et le quincaillier monsieur Bujeau. Elle nous parle des nouveaux services offerts !

Serait-ce le signe d'un nouveau type d'association ? Verrons-nous à Saint-Hippolyte s'unir des compétences et des ressources pour offrir plus et mieux ? C'est à suivre...



La couturière Marie-Andrée.

Friser l'illégalité pour réussir?

PIERRE ANNE BOUCHER

Ce n'est un secret pour personne : visiblement, certains de nos marchands affichent illégalement. Près d'une quarantaine semblent avoir fait ce choix. Pourquoi?

Question de survie

Interrogés, plusieurs nous disent qu'« afficher plus et mieux est nettement une QUESTION DE SURVIE » « Pour être vus de la rue, pour informer la clientèle de services ou de changements, étant donné les budgets réduits de la petite entreprise, afficher adéquatement est un moyen nécessaire »

Sondage

À cet effet, un sondage circule. Adressé aux consommateurs, certains commerçants veulent savoir si, leurs affichages actuels plus im-

portants, plus volumineux les heurtent. Intéressés par la question, 440 répondants ont, à cette heure, signé. Onze seulement sont en désaccord avec certaines audaces actuelles.

Assemblée du conseil

D'ailleurs présenté à nos élus lors de la dernière assemblée du Conseil municipal, il a servi d'appui à leur demande : « Revoir les lois sur l'affichage commercial ». Les marchands demandent des lois qui permettent une réelle visibilité et ils souhaitent évidemment être consultés.

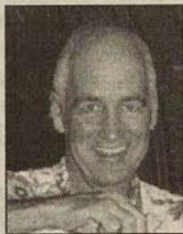
Besoins aidants ou autres raisons, nos commerçants sont en mouvement. Rassemblés autour de ce dossier, verront-ils l'intérêt de s'associer ou de collaborer? Au dire de plusieurs, ils veulent afficher légalement et adéquatement pour plus que survivre... mais plutôt vivre commercialement à Saint-Hippolyte.

Commerçants en ligne

PIERRETTE ANNE BOUCHER

« De nouvelles clientes, surprises de savoir où nous étions situés ont pris rendez-vous. Encouragées par Le Sentier à fréquenter les marchands locaux, elles sont venues chez-nous. Merci à l'équipe du Sentier. »

Coiffure Nordic, Normand Gohier



« Le fait de parler des commerçants se fait sentir chez-nous. J'ai de bons clients de Saint-Hippolyte. Plusieurs m'ont vue dans le journal Le Sentier. C'est positif. »

Nettoyeur Chan-tal, Chantal Lapointe

ATELIER

Yvon
LANTHIER
**C'est le temps
d'acheter vos pneus!**

HANKOOK

Prenez le contrôle

à partir de

59⁹⁵\$*

Modèle Zovak HPW 401 155-80-13

incluant

Nouveau

mélange de Silice

• installation

• valve

• équilibrage



OUVERT

tous les samedis du mois de
novembre de 9 h à 16 h

LE **SPECIALISTE**

1010, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
(450) 224-8722



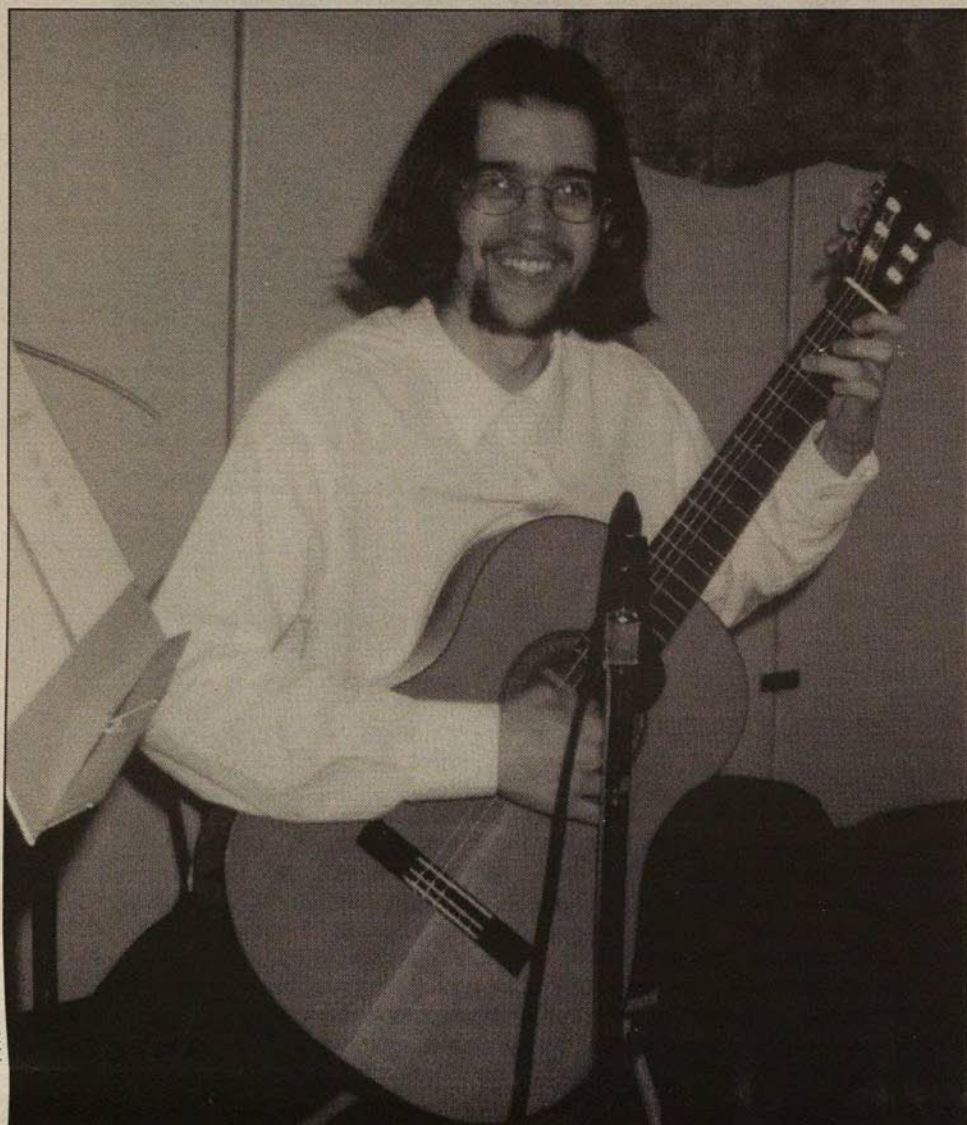


PHOTO : MANON DAGENAIS

Montagne-Art nous a fait connaître un jeune guitariste de 19 ans, Maxime McKinley. PHOTO : MANON DAGENAIS

Maxime McKinley à Montagne-Art

JEANNE DES AULNIERS

La musique de fond exige de l'interprète, une grande disponibilité et une grande humilité. Cette musique dite d'ambiance ne doit pas nuire aux conversations ou à la réflexion. Elle a pour mission de créer une atmosphère de complicité avec ce qui l'entoure.

la guitare : un choix judicieux

Le choix de cette musique de fond n'est pas simple. Elle ne doit pas couvrir les voix de ceux qui ont à communiquer entre eux et elle doit par contre s'imposer au-dessus des chuchotements. L'instrument choisi cette année par les organisateurs de l'exposition Montagne-Art pour accompagner cet événement de qualité fut la guitare. De nos jours, la guitare jouit universellement d'une très grande faveur. La guitare est un instrument léger, portatif et qui se prête à de nombreux genres de musique. Elle est idéale pour les solos ou pour accompagner le chant ou d'autres instruments.

Maxime : un jeune guitariste de talent

Montagne-Art nous a fait connaître un jeune guitariste de 19 ans, Maxime McKinley. Élève du Conservatoire de musique de Montréal,

Maxime a commencé l'étude de la guitare à l'âge de douze ans. C'est d'abord à son école qu'il s'inscrit au cours obligatoire de guitare. Conquis par la beauté sonore de l'instrument, son but était d'apprendre à bien jouer.

Maxime nous confiait : « La guitare étant un instrument très tactile, ce sont les doigts qui lancent notre esprit dans le son : ça provoque une coopération entre la matière et le spirituel qui devient très précieuse quand vient le temps de vivre. C'est pourquoi la guitare ne me sert pas à passer le temps, mais me montre comment en profiter ».

L'exposition multi-disciplinaire de Montagne-Art a suscité un vif intérêt chez Maxime. Il nous a présenté un répertoire varié, de Bach à Vigneault. L'authenticité et la fierté des exposants l'ont encouragé à inclure un peu de folklore et même des oeuvres contemporaines. Ses prestations furent appréciées autant par les artistes exposants que par les 2000 visiteurs ou plus de la fin de semaine.

De retour sur les bancs du Conservatoire, Maxime poursuit sa formation en composition. Il s'est déjà mérité un premier Prix au Festival-Concours de Musique de Sherbrooke et compte parmi les lauréats de la "Compétition provinciale de Guitare-Mauricie".

La Bibliothèque

se livre à vous

ÉLISE CHAUMONT

Décorations de Noël

Westland, Pamela. *Le grand livre de Noël* Montréal : Phidal, 1995. 255 p.

McCleeve, Carol. *Décors & créations de Noël* Paris : Sélection du Reader's Digest, 1996. 128 p.

Déjà novembre! C'est le temps de préparer notre maison à l'atmosphère de Noël. Ce mois-ci, j'aimerais vous faire découvrir deux magnifiques ouvrages qui sauront contribuer à l'ambiance des fêtes. *Le grand livre de Noël* donne beaucoup d'idées pour embellir le temps des fêtes. Il présente des arrangements floraux, des recettes, des idées de cadeaux et de décorations. Un seul petit côté agaçant : comme il nous vient d'Angleterre, c'est la tradition anglaise qui a priorité, avec ses puddings et mincemeat. Mais ce volume propose tout de même une foule d'informations très intéressantes: il y a même un calendrier d'organisation jusqu'au 25 décembre pour tout préparer à temps pour cette grande journée de festivité.

Plus particulièrement consacré à la décoration, *Décors & créations de Noël* nous apprend à confectionner des cartes, des emballages, des figurines pour le sapin, des couronnes, etc. Les patrons, qu'on peut copier (et non les découper, bien sûr!), nous aident à bien réaliser nos œuvres.

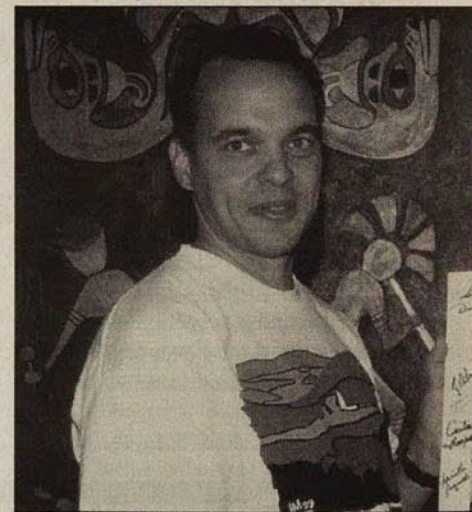
Je recommande ces deux livres à toutes les personnes habiles qui ont le goût de créer des choses spéciales pour le temps des fêtes. Confectionner des cadeaux ou des emballages est aussi une belle activité à partager avec les enfants. Alors, venez emprunter ces livres pour y trouver de nombreuses idées emballantes!



Les concours : dernières semaines...

Vous avez jusqu'au 30 novembre pour rapporter vos coupons de participation au *Concours du siècle*. Le tirage, qui aura lieu le 30 novembre à 15 h 30, donnera la chance de gagner de nombreux prix, dont un livre, des bons d'achat en librairie et des locations de nouveautés ou du poste Internet. En ce qui concerne le concours *Des idées de lecture*, le tirage se tiendra le 27 novembre à 13 h. Partagez vos coups de cœur! Les coupons sont disponibles au comptoir de la bibliothèque.

Bonne chance à tous!



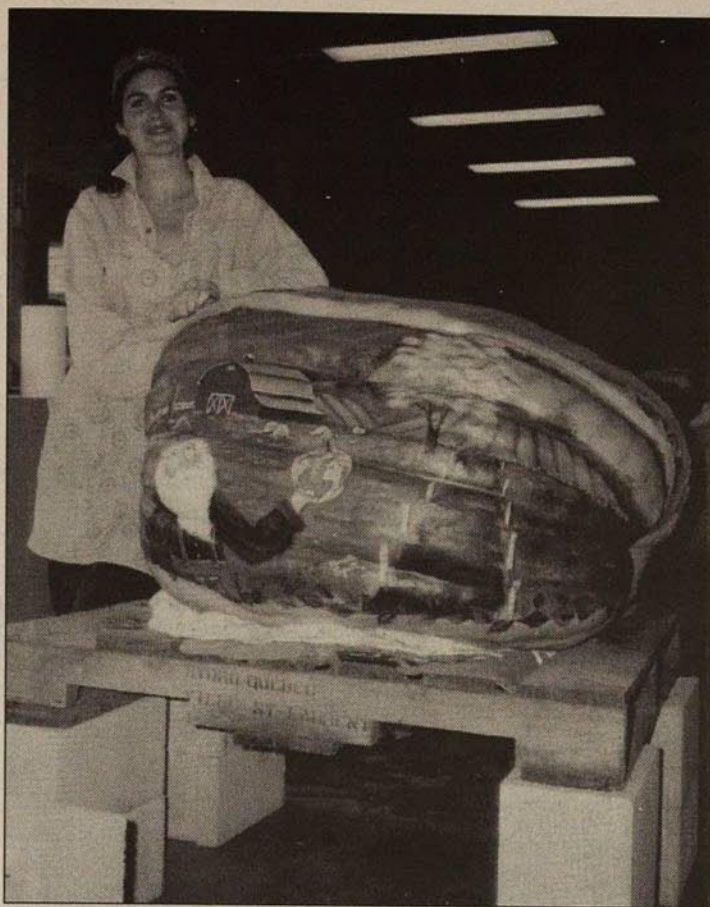
Pierre Brisson, directeur des loisirs et de la culture. PHOTO : MANON DAGENAIS

Le temps de le dire!

(SG) Tout le monde sait à quel point notre directeur des loisirs et de la culture, Pierre Brisson, est un homme occupé. La tête toujours pleine d'idées et de projets, il s'entraîne d'une bien drôle de façon : il court d'un site à un autre, d'un comité à un autre, d'une rencontre à une autre!

Pour l'aider dans son travail, le conseil a résolu, comme l'a proposé Christiane Richer, appuyée par Bruno Laroche, de lui offrir une session de formation sur... la gestion du temps! Dispensée par le Conseil de la culture et des communications des Laurentides, la formation se rentabilisera le temps de le dire, puisque la dépense n'est que de 20 \$.

Mardi : 13 à 16 h • Mercredi : 9 à 16 h • Jeudi : 18 à 21 h • Vendredi : 18 à 21 h
• Samedi : 9 h 30 à 13 h 30.



La peintre Danielle Paquette au Jardin Botanique

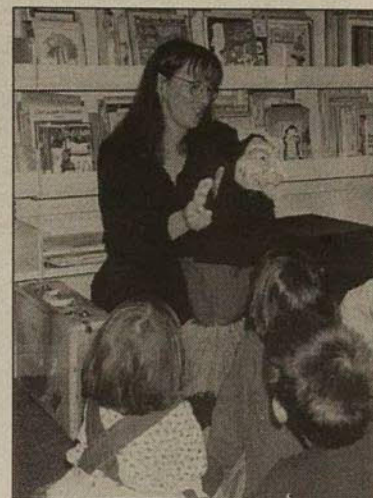
(CDAS) Madame Danielle Paquette, résidente de Saint-Hippolyte et récipiendaire d'un prix dans la catégorie métiers d'art lors de la dernière édition de l'événement Montagne-Art, a participé à une exposition qui se déroulait au Jardin Botanique de Montréal. Cet événement permettait à quatre peintres d'exercer leur talent en s'inspirant du thème « ensemble pour cultiver l'avenir » et d'utiliser comme support des citrouilles! Ces énormes fruits hautement décoratifs ont été exposés durant tout le mois d'octobre au Jardin Botanique grâce à une subvention des producteurs agricoles du Québec.



Le peintre-sculpteur François Soucy expose à Montréal

(CDAS) Le peintre-sculpteur François Soucy participe à l'exposition Les Galeries Denyse Delrue 1957-1984 à la Maison de la culture Frontenac à Montréal jusqu'au 23 décembre prochain. Plusieurs artistes de renom dont Claude Tousignant, Marcel Barbeau et Armand Vaillancourt exposent également une oeuvre qui a été vue à la Galerie Denyse Delrue entre 1957 et 1984, la sculpture de François Soucy qui fait partie de cet événement date de 1965. Une chance unique de pouvoir admirer sous un même toit des oeuvres d'artistes marquants de l'histoire de l'art du Québec. La maison de la culture Frontenac est située au 2550, rue Ontario est à Montréal. Pour de plus amples informations : (514) 872-7882.

Vous organisez ou participez à un événement culturel? Faites-nous en part en envoyant un communiqué de presse au journal Le Sentier. Télécopieur (450) 563-1059.



Quelle porcherie !

HÉLENE CHARLAND

Un conte en diapositives, des jeux et du bricolage attendent les enfants à la Bibliothèque municipale le samedi 6 novembre à 10 h. *Les histoires à dormir debout sont de celles qui tiennent le mieux réveillé.* Marthe Robert.

Une histoire humoristique sur le thème bien connu des enfants et de leurs parents : le désordre ! Coût : 3 \$ par enfant, 5 \$ par famille. Réservez une place au 224-4137.

Concert de Noël

Le centre de prière La Vigne vous convie à un concert de qualité avec le groupe vocal Les messagères de Notre-Dame, le samedi 11 décembre à 19 h 30, à la salle Geneviève-Guévremont (Cégep de Saint-Jérôme), 455, rue Fournier. Ils nous présenteront une trentaine de chants populaires, religieux et classiques pour célébrer la féerie de Noël.

C'est sous le thème Noël, c'est l'amour que nous nous laisserons bercés par cette chorale assez spéciale, puisqu'il s'agit d'une famille : le père, la mère et leurs six filles, âgées de 16 à 30 ans. L'an dernier, lors de leur premier passage en terre jérômiennaise, la famille a fait salle comble. Tous ceux qui étaient présents au premier concert seront heureux d'entendre à nouveau ce groupe vocal, mais cette fois-ci, dans l'atmosphère céleste de Noël. Ces messagères ont voyagé d'un bout à l'autre du Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et aux États-Unis de même qu'au Japon et en Belgique. Les billets sont présentement en vente à 12 \$. Après le 30 novembre, ils coûteront 15 \$. Bienvenue aux familles ! Information : 450-438-6802.

Nouvelles acquisitions à la bibliothèque

Documentaires

Les contraires / Émilie de Beaumont
Histoire de l'art
Millénium : l'odyssée du savoir

Albums

Avis aux cinq sens!
L'île aux 100 squelettes / Patrick Burston
C'est pas juste! / Dominique Jolin
On partage tout! / Robert Munsch
Attends une minute! / Dominique Jolin
C'est Benjamin qui mène / Paulette Bourgeois
Le camp scout / Mercer Mayer
De grands amis / Ann Braybrooks
Sors du lit Annie! / Robert Munsch
Toupi veut jouer / Dominique Jolin
Caillou : Attention / Joceline Sanschagrin
Caillou : Comme papa / Christine L'Heureux
Caillou se fait mal / Nicole Nadeau

Romans

La bergère des chevaux / Christine Duchesne
Ciel d'Afrique et pattes de gazelles / Robert Soulières
Les mots font la grève / Jean-Marie Poupart
Adrien n'est pas un chameau / Bertrand Gauthier
Chevalier, naufrage et crème glacée / Sonia Sarfati
La plus populaire du monde / Jacques Savoie

Bandes dessinées

Astérix : *Astérix légionnaire*
Le bouclier Arverne
Les 12 travaux d'Astérix
Astérix chez Rahazade
Les lauriers de César
Cédric : *Papa, je veux un cheval*
Marsupilami : *Forlandia*
Schtroumpfs : *Le Schtroumpf sauvage*
Snoopy : *Snoopy vise toujours plus haut*

TAXI
CHAMPION
438-8447

SERVICE LOCAL et LONGUE DISTANCE
TRANSPORTS MÉDICAUX

C.S.S.T., S.A.A.Q., B.S. ET AUTRES
SERVICE PROMPT ET COURTOIS

SAINT-HIPPOLYTE R. DUMOULIN NEW-GLASGOW
SAINT-JÉRÔME PROPRIÉTAIRE SAINTE-SOPHIE
5, 10e AVENUE, SAINT-HIPPOLYTE

ENTREPÔT
DES HAUTEURS enr.

BATEAUX • MOTONEIGES
MEUBLES • MOTOS • ETC.

ENTREPOSAGE 8 x 8 • 10 x 10 • 10 x 20

1000, chemin des Hauteurs • 224-8712

Boutique Anibouffe

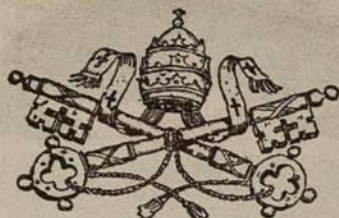
- Nourriture et accessoires pour animaux domestiques
 - Mangeoires extérieures
 - Graines en vrac pour oiseaux
- Vous servir est un plaisir*

Chantal Daigneault, propriétaire

1000, chemin des Hauteurs,
Saint-Hippolyte
224-7797



225, chemin du lac Connelly nord
Saint-Hippolyte • 563-3897



Histoire de la Papauté

Les antipapes, 1^{ère} partie

Dans notre deuxième article, nous avons mentionné l'existence d'antipapes et donné la définition. Il y a lieu de clarifier quelque peu cette définition. Les élections irrégulières sont dues parfois à des différences d'opinions sur l'interprétation d'un dogme ou d'un énoncé de la papauté, parfois aux influences et aux pressions exercées par les autorités civiles en place et dans quelques cas à une combinaison des deux.

L'interprétation des dogmes de l'Église se statuait généralement lors de conciles ou lors de la naissance d'un schisme, causé par un groupe de chrétiens refusant ou réfutant une déclaration de l'Église faite par le pape. L'histoire du monde, du début à ce jour, est une continuelle transformation des frontières entre les nations. Les états sont tantôt des duchés, des comtés, des ligues, des provinces, des royaumes, des empires, des principautés, des villes, des pays. Des guerres, des invasions, des annexions ou des mariages de familles régnantes naissent des protecteurs ou amis de la papauté, mais aussi des ennemis, forçant la mise en place des papes ou des antipapes.

Le premier antipape fut élu en 217 et régna jusqu'en 235. Le dernier, lui, de 1439 à 1449. Le premier, curieusement, s'appelait saint Hippolyte. Son antirègne s'est étendu durant ceux de quatre papes : Calixte I, Urbain I, Pontien et saint Anthère auquel il s'est soumis en 235.

Tous deux furent martyrisés par l'empereur Maximin au début de l'année 236.

Le dernier antipape, Amédée VIII, duc de Savoie, prit le patronyme de Félix V. Devenu veuf, il abdiqua en faveur de son fils Louis, pour ensuite entrer en retraite religieuse sur une de ses terres. Des cardinaux du concile de Bâle, en désaccord avec le pape Eugène IV, l'élisent comme pape le 5 novembre 1439. Après avoir reçu les ordres mineurs et renoncé à son duché, il est ordonné prêtre. On le coiffe ensuite de la tiare le 24 juillet 1440. Sous le règne de Nicolas V, le 7 avril 1449, il renonce à la papauté. Il reçoit alors le titre de cardinal de Sabine et la fonction de vicaire perpétuel du Saint-Siège pour la Savoie. Entre le premier et le dernier antipape, trente-huit autres, reconnus officiellement, régnèrent. Il y en eut probablement quelques autres. Quatorze furent élus lors de divergences d'opinion sur un dogme. Vingt-quatre le furent par des autorités civiles et deux par une combinaison des deux causes.

Certains souverains appuyèrent plusieurs antipapes. Ainsi, Henri IV, empereur germanique, fut le soutien de Clément III, Théodoric, Albert et Sylvestre III, tandis que son fils Henri V appuyait Grégoire VIII, cinq règnes couvrant la période de 1084 à 1120. De son côté, la famille Pierloni poussa Célestin II, Anaclét II (lui-même un Pierloni) et Victor IV entre 1124 et 1138. Frédéric Barberousse se fit le complice de Victor IV (deuxième du même patronyme), Pascal II et Innocent III qui régnèrent de 1159 à 1178. Louis de Bavière n'en supporta qu'un seul, mais d'une façon originale. Profitant du fait qu'il n'y avait aucun cardinal à Rome, il imposa Nicolas V, qui régna de 1328 à 1330.

Activités Sportives

Lorenzo D'Anna de retour du Japon

CLAUDE MORIN

Le président du Club d'élite de karaté traditionnel des Laurentides, Lorenzo D'Anna, se dit très privilégié d'avoir été parmi la trentaine de haut-gradés de l'Association de karaté traditionnel JKA du Québec qui prirent part récemment au Camp Fuji, un très important centre d'entraînement qui opère à l'année longue à une quarantaine de kilomètres de Gotemba au Japon.

Situé au pied du mont Fuji, ce camp magnifique, impressionnant par son immensité et la beauté des lieux, ressemble, nous dit Lorenzo, à une véritable ruche bourdonnante d'activités où, quotidiennement, avec la précision d'un mouvement d'horlogerie, plus de deux mille Japonais se déplacent et se développent dans l'ordre, la rigueur et la plus stricte discipline. On y pratique plusieurs arts et diverses disciplines allant du karaté au judo ou au tir à l'arc, du Kendo à l'Aïkido ou de la course à pied à l'excursion en forêt genre *orientering*. L'édu-

cation physique y est présente sous toutes ses formes de même que l'étude de la musique et la pratique des instruments dont principalement la guitare.

Comme nous l'avons déjà dit, le but ultime de ce camp spécial était de fournir aux ceintures noires canadiennes et québécoises, qui enseignent déjà le karaté dans leur région, les éléments indispensables à l'amélioration de leur pratique personnelle et de les aider à devenir des instructeurs de première classe.

Pour ce faire, pendant les huit jours que dura ce stage de formation, les karatékas haut-gradés furent donc tour à tour élèves et enseignants. Au terme de ce stage bien rempli, Roger Blanchette et Benoît Joyal, deux karatékas de Saint-Eustache, passèrent respectivement les grades de ceinture noire 3^e Dan et 4^e Dan. Quant à Lorenzo D'Anna, déjà 2^e Dan, il obtint en technique et en technique de combat l'excellente note de 80 %.

Si je demande à Lorenzo D'Anna de résumer pour nous, en quelques mots, son séjour au Japon, il répond : un séjour de rêve dans un coin du Japon magnifique, grandiose, impressionnant, loin de l'affluence à peine supportable de Tokyo où il séjourna pendant deux jours; huit jours riches en expériences et en enseignements, un stage qui ne pouvait que passer trop vite, en compagnie des plus grands maîtres au monde en Karaté traditionnel Shotokan.

Et non, selon lui, ce n'est pas un mythe. Les Japonais sont naturellement souriants, gentils, polis, propres, affables et très disciplinés.

Un voyage qu'il n'oubliera pas et dont tous ses élèves d'ici profiteront car, comme il dit, on ne peut pas fréquenter les meilleurs au monde sans hériter un peu de ce qui les rend si grands.

Pour toute information : Sensei Lorenzo D'Anna. (450) 563-3935.



De gauche à droite : Un karatéka de Toronto, Lorenzo D'Anna et un Roumain devant l'entrée d'un temple bouddhiste japonais au Camp Fuji.

Le Sentier

C.P. 135, Saint-Hippolyte(QC) J8A 3P5

Ce journal communautaire est une réalisation d'une équipe de touche-à-tout en constante évolution. Nous n'avons d'autre but que d'améliorer la qualité de vie à Saint-Hippolyte, en commençant par la nôtre!

Ainsi, administration, rédaction, correction, choix des textes et photographies de ce numéro du Sentier sont l'œuvre de Thérèse Labrosse, Nicole Chauvin, Marielle Lefebvre, Jean-Pierre Fabien, Michèle Châteauevert, Diane Couët, Gilles Lambert, Marie-Paule Desbiens, Manon Dagenais, Pierrette Asselin, Suzanne Morin, Denise Marcoux, Catherine Soucy, Nicolas Des Aulniers-Soucy, Françoise Le Guen.

Vous pouvez envoyer vos articles, communiqués et photos au journal *Le Sentier*, C.P. 135, Saint-Hippolyte J8A 3P5. Les textes dactylographiés et signés devront arriver avant le 15 de chaque mois. Afin que nous puissions vous retourner vos photos, inscrivez-y à l'endos vos nom, adresse et numéro de téléphone.

To our English citizens, your comments and texts are welcome.

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans *Le Sentier* et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale partielle ou déguisée.

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2^e trimestre 1983
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2^e trimestre 1983

PUBLICITÉS

Michèle Châteauevert 563-4104

Thérèse Labrosse 563-2038

PHOTOGRAPHE

Manon Dagenais 563-2911

Achat de photos 4 \$/l'unité

PETITES ANNONCES

Thérèse Labrosse 563-2038

Marielle Lefebvre 563-2401

COORDONNATRICE

Nicole Chauvin 563-1975

télécopieur 563-1059

courriel duograph@videotron.ca

DISTRIBUTION

Thérèse Labrosse 563-2038

Abonnement annuel à l'extérieur de Saint-Hippolyte 20 \$

INTERNET <http://www.inter-actif.qc.ca/le-sentier>

duograph@videotron.ca

GRAPHISME duoGraph communications

Nicole Chauvin

IMPRESSION HEBDO-LITHO

Le Sentier

JOURNALISTES SPORTIFS RECHERCHÉS

Le journal communautaire *Le Sentier* est à la recherche d'une ou plusieurs personnes intéressées à couvrir les événements sportifs!

Une équipe de bénévoles bien dynamique vous attend.

Si le projet vous intéresse, communiquez avec Nicole Chauvin au (450) 563-1975.

AMECO

Unité d'Action
Assurément
ANDA

MEMBRE DU
RPM
COMMUNAUTAIRE

Affûtez vos patins!

(SG) Pour donner la chance au plus grand nombre possible de jeunes de pratiquer leur sport favori, la Municipalité propose dès cette année à tous les jeunes amateurs de s'inscrire à l'activité hockey sur glace à l'extérieur.

L'invitation est donc lancée à tous les jeunes hockeyeurs, qu'ils soient inscrits ou non dans une ligue intérieure. Le coût de l'inscription au hockey extérieur n'est que de 30 \$, ce qui donnera accès à un match par semaine, tant que la température le permettra.

Les matchs locaux et les entraînements auront lieu à la patinoire du parc Connelly, et il faudra aussi prévoir, pour les rencontres à l'extérieur, se rendre dans les autres municipalités participant au même projet : Morin Heights, Saint-Sauveur, Sainte-Marguerite, Sainte-Adèle, Val-David et Saint-Donat. À noter que cette dernière a convenu de prêter son aréna, sans frais supplémentaires pour les jeunes hockeyeurs, pour le début et la fin de

la saison, qui se mettra en branle à la mi-décembre.

Assez de joueurs?

Précisons que cette initiative du Service des loisirs et de la culture fait suite à l'activité de pré-inscription, tenue le 12 octobre dernier, au cours de laquelle on a pu vérifier l'intérêt des jeunes joueurs pour le projet. Dans certaines catégories, la pré-inscription a suffi pour constituer la moitié d'une équipe!

Les inscriptions officielles auront donc lieu du 4 au 6 novembre, au local connexe à la bibliothèque, 871, chemin des Hauteurs : les jeudi et vendredi 4 et 5 novembre, de 18 h à 21 h; le samedi 6 novembre, de 9 h 30 à 13 h 30.

Pour obtenir plus de renseignements sur cette activité, il suffit de composer le 563-2505, poste 242. Pendant la période d'inscription, on pourra aussi composer le 224-4137.

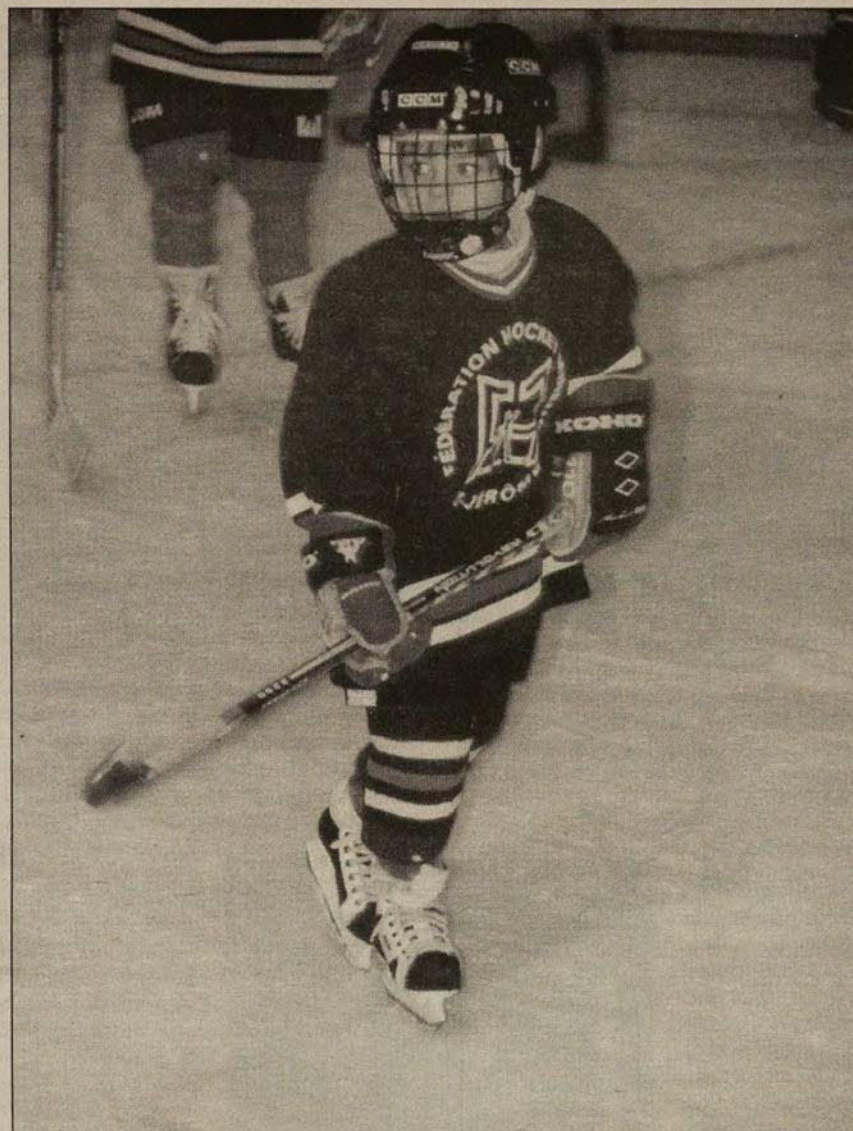


HOCKEY EXTÉRIEUR

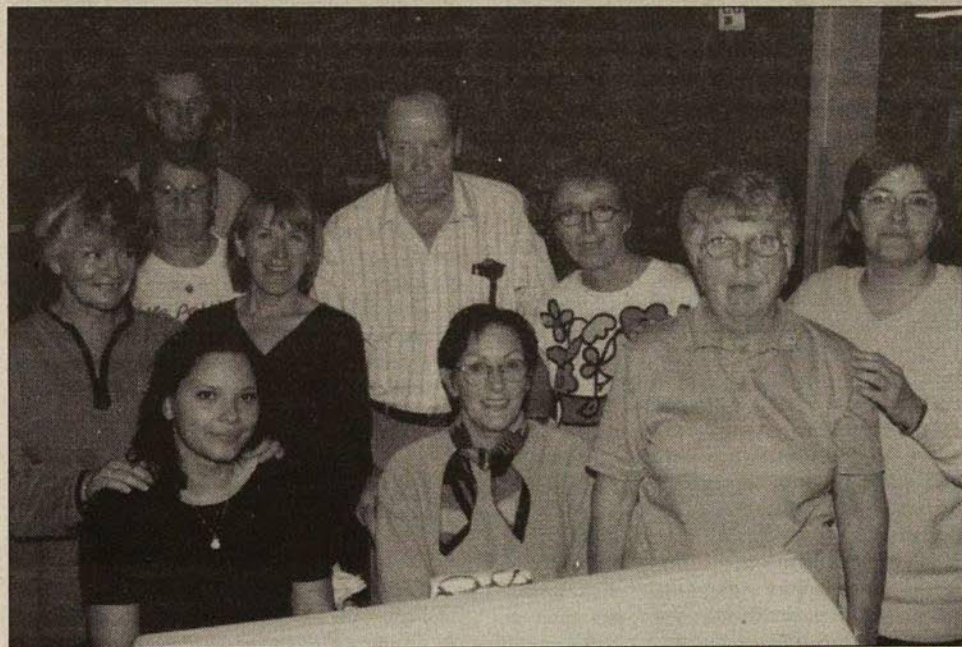
Bénévoles demandés

(SG) Si on offre cette année aux jeunes hockeyeurs de pratiquer leur sport à peu de frais, c'est notamment grâce à l'aide de bénévoles prêts à faire leur part à titre d'arbitres, d'entraîneurs ou d'assistants. Toute contribution est la bienvenue, qu'il s'agisse même de venir donner un coup de main pour aider les plus jeunes à revêtir l'équipement de hockey.

Une rencontre des bénévoles aura d'ailleurs lieu le 10 novembre prochain, à 19 heures, au local connexe à la bibliothèque, 871, chemin des Hauteurs. Pour en savoir plus, composez le 563-2505, poste 242.



En jouant dans une ligue extérieure, nos jeunes athlètes pourront pratiquer leur sport favori à peu de frais.



Le Sentier au Quillethon de l'Âge d'Or

Le samedi 25 septembre dernier, des bénévoles du journal Le Sentier ont accaparé bruyamment deux allées du Centre de Quilles Lafontaine lors du premier quillethon organisé par le Club de l'Âge d'Or de Saint-Hippolyte. Ce quillethon fut un grand succès et reviendra l'automne prochain. On reconnaît sur la photo : Denise Brault, Nathalie Rattier, Michèle Châteauvert, Manon Dagenais, Gilles Lambert, Nicole Chauvin, Denise Marcoux, des amis s'étaient joints à l'équipe : Lise Demers-Lambert, Normand Boivin et Jacqueline Richer.

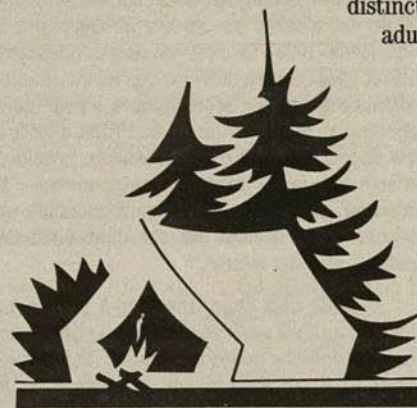
Les scouts à la recherche d'articles de camping et de sport

LUCIE PELLETIER

Les scouts de Saint-Hippolyte tiennent à remercier chaleureusement la population pour son soutien lors de la vente des calendriers scouts. En effet, cette campagne de financement (tenue simultanément dans tout le Québec) a connu chez nous un grand succès grâce à la générosité de nos concitoyens. Nous sommes particulièrement fiers de ce calendrier car ce sont des scouts de Saint-Hippolyte qui apparaissent sur les photos des mois d'avril, juillet et septembre. Notre groupe (aisément identifiable par son foulard aux couleurs distinctes) compte cette année plus de 130 jeunes et adultes enthousiastes et pleins d'énergie.

Des jeunes très actifs

Nos jeunes scouts sont très actifs et aiment bouger; c'est pourquoi nous demandons aux gens de notre localité qui souhaitent se défaire d'articles de camping ou d'articles de sport tels que ballons ou raquettes à neige de communiquer avec le coordonnateur du 55^e Groupe scout, M. Garry Moore (431-6516). Nous nous chargerons de la cueillette de ces articles si nécessaire.



soyez prêts pour l'an 2000



450 224-5141

Visitez les sites réalisés en lien sur : www.inter-actif.qc.ca

Trouvez-y Le Sentier tous les mois

MONTAGNE-ART
LA GARE DE PRÉVOST
LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Et bien d'autres sites d'entreprises majeures et P.M.E. de la région

Pour des sites Internet de qualité adaptés à votre image et à vos budgets
contact@inter-actif.qc.ca

La famille Dagenais, des gens,



DENISE MARCOUX

Nous avons choisi de présenter quelques moments clés de l'histoire de la famille Dagenais à travers le témoignage de trois de ses membres qui partagent, au-delà des générations, des valeurs communes. Ce récit révèle des portraits saisissants de personnes qui ont façonné l'histoire de leur famille et qui continuent de la façonner. Par exemple, Yannick Dagenais possède des valeurs et une personnalité présentant des traits communs avec ceux de son père Michel, de son grand-père Jacques et de son arrière-grand-mère Léonide.

Léonide Dagenais, bisaïeule

Madame Léonide (Laverdure) Dagenais a 95 ans et 4 mois. Elle vit paisiblement au Manoir Saint-Jérôme, résidence pour personnes âgées autonomes. Sa santé est relativement bonne malgré l'usure du temps. Aujourd'hui, c'est dimanche et jour heureux pour Léonide, car l'un de ses petits-fils la conduit, tout de suite après l'entrevue, à Sainte-Lucie, son village natal.

Couventine au début du siècle

Léonide naît en juin 1904 à Sainte-Lucie dans une famille de cultivateurs. Dans ce temps-là, on pouvait dire que c'était plutôt des colons. Son père était originaire de Saint-Jérôme et la mère de son père était une Indienne de Gaspé. Elle a un frère et deux sœurs dont l'une, l'aînée, est une enfant adoptée. « Naître durant la décennie de 1910, pour la majorité des femmes, c'était recevoir un minimum d'instruction scolaire, peu ou pas d'apprentissage professionnel, et surtout être socialisée en vue de devenir une épouse et une mère de famille à l'intérieur d'un foyer. »² Mais Léonide se compte chanceuse : *J'ai eu une belle enfance. Nos parents nous donnaient tout ce qu'ils pouvaient. Mais on était fiers : vous savez, on allait à l'école. Nos parents, eux, n'étaient pas instruits; mon père savait signer son nom, mais ma mère ne savait pas. Si on étudiait beaucoup, nos parents disaient qu'ils allaient nous donner quelque chose* et le dimanche, après la messe, leur père leur donnait un petit balai en marshmallow qui coûtait une cenne.

Les trois sœurs vont donc au couvent, chez les Filles de la Sagesse, où les règlements et les directives qui régissaient leur cadre de vie n'ont pas pu faire autrement qu'influencer leurs attitudes et leur comportement à l'âge adulte (voir encadré). Mais le monde extérieur ne pénètre pas dans ces endroits-là. C'est pourquoi Léonide se souvient peu de la Première Guerre mondiale : *Je pense que pendant la guerre de 14, j'étais au couvent. On était pensionnaires et les religieuses nous racontaient pas*

ce qui se passait dans le monde. Je sais que mon père payait notre année de couvent avec des pommes de terre. Il vendait je ne sais pas combien de 100 poches de patates pour payer nos études.

Léonide quitte le pensionnat avec un diplôme d'enseignement. *On a eu notre diplôme, les trois filles, moi, j'ai eu le diplôme élémentaire, je pouvais pas enseigner plus que la 6^e année. Je pouvais pas enseigner dans le village où c'était jusqu'à la 10^e, mais je le pouvais dans les écoles de rang. J'ai pas enseigné longtemps, parce que j'aimais pas ça. J'avais des enfants de 12, 13 ans, vous savez, des montreux de bec ! J'ai enseigné quelques années puis je me suis mariée à 20 ans.*

Épouse et mère dans les années vingt

Léonide marie René, un ami d'enfance. Le père de René est forgeron à Sainte-Lucie. René travaille pour le CPR (Canadian Pacific Railway) aux Shops Angus à Montréal, il est chauffeur de boiler. Les enfants ne tardent pas à arriver et naissent soit à Montréal soit à Saint-Hippolyte. *Jacques est né à Montréal. À Bernard, le deuxième, on a acheté à Saint-Hippolyte une vieille, vieille maison, qui appartenait au grand-père de Jean-Paul Labelle. On*

l'a rénover. Mon deuxième est né là. Ma troisième, ma fille Gisèle, aussi. Mon mari travaillait toujours à Montréal pendant ce temps-là. J'ai été à Montréal rester une couple d'années. Claude, le quatrième, est né à Montréal, et Guy, le dernier, à Saint-Hippolyte.

Soutien de famille

Après huit ans de mariage, tout basculé dans la vie de Léonide. René devient invalide suite à un accident qui lui coûte un bras. Elle doit donc travailler pour assurer la subsistance de sa famille et pour conserver la garde de ses trois enfants. *J'ai tout fait pour garder mes enfants. Ma*

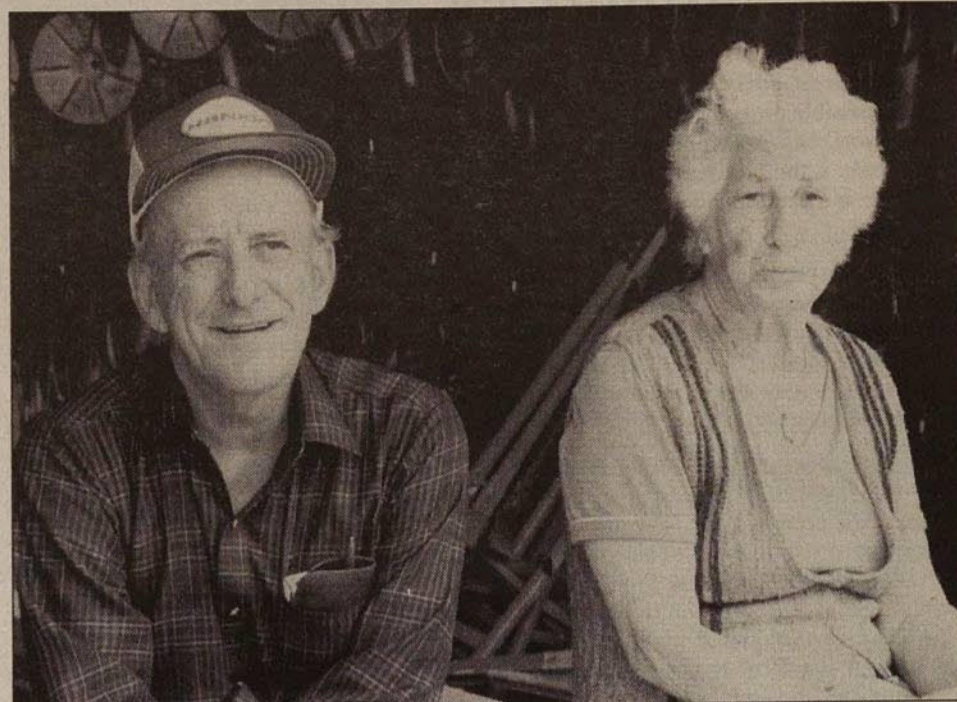
vie est un vrai roman, comme on dit. Ça trop été dur dans ce temps-là. J'ai beaucoup pleuré, mais c'est pas nécessaire de faire pleurer les autres avec mon histoire. La famille est donc installée définitivement à Saint-Hippolyte. Avec une famille de cinq, comment on s'en réchappe ?

En effet, Léonide ne peut compter sur l'aide sociale qui n'existe pas encore au Québec à cette époque-là (1932). Ce n'est que cinq ans plus tard que l'État québécois se dotera d'une loi instituant l'assistance aux mères nécessiteuses, « pour aider les mères d'un ou deux enfants de 16 ans, dont le mari est décédé, interné dans un asile ou invalide, des mères dans le besoin et de bonnes moeurs. »³ Et ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que le gouvernement accorde des allocations familiales ou baby bonus aux mères.⁴

Léonide doit donc travailler à l'extérieur du foyer et ce n'est pas bien vu dans les milieux ruraux traditionnels. La notion de femme collaboratrice du mari n'est pas encore née. Léonide doit faire l'homme et elle en a encore honte aujourd'hui. Honte de dire qu'elle était différente des femmes de son époque et que la société d'alors la jugeait mal. Il est vrai que « pour les femmes qui dérogeront du modèle de la «vraie femme», celles de milieux moins favorisés, gagnent sa vie et celle de sa famille signifie travailler dans un climat de suspicion, d'hostilité générale. »⁵

Femme d'affaires malgré elle

Léonide s'illustre dans la sphère proprement commerciale au niveau des services. Elle lave d'abord du linge pour les autres puis opère une buanderie. Gestionnaire « de circonstance », puisque engagée dans ces activités à la suite de l'invalidité de son mari, elle montre bien tout ce qu'une femme



Jacques Dagenais et sa mère Léonide.

peut accomplir quand les circonstances l'exigent. Elle adopte le pantalon et s'habille avec les vêtements de son mari. Comment faire autrement pour transporter des blocs de glace et les entreposer les uns sur les autres? Elle invente une machine pour transporter des charges, elle s'occupe de ses terres, va à la pêche, prend soin des enfants et aide son mari de toutes ses forces. Un mari qui se sent humilié de ne plus être le chef de la famille, de ne plus être le seul et unique pourvoyeur, il n'est plus un «vrai homme» ni à ses yeux ni à ceux de son entourage.

Léonide est courageuse, fière, forte et sévère. Sans apitoiement, elle mène une vie dure. Elle ne confie ses souffrances à personne, même pas à ses parents pour pas leur faire de peine. Elle ne peut faire autrement que d'être sévère avec ses enfants et de les mener à la baguette. Ils doivent faire leur part : *Ma fille, ce qu'elle a travaillé avec sa maman! Des travaillants, mes p'tits gars !*

Elle traverse tout le XX^e siècle

Léonide résume sa vie à sa façon : *De telle période à telle période, les temps étaient assez durs mais tout le monde était pauvre dans ce temps-là. J'aurais peut-être pu faire d'autres choix, je ne sais pas. Peut-être que je suis comme l'Indienne après tout! Aujourd'hui, le gouvernement aide les gens mal pris, nous autres on pouvait même pas demander un pain. J'ai été capable de vivre comme ça, sans demander un sou à qui que ce soit, et c'est pareil aujourd'hui. C'est certain qu'il fallait être beaucoup courageux, mais quand on veut on peut, comme on dit. Il y a tellement de différence avec aujourd'hui où ça se plaint à rien. Mes hommes sont morts, moi je reste, et je me demande bien pourquoi. J'aurais aimé partir avant eux autres. Voir partir notre mari, ça fait de la peine, mais nos enfants, c'est encore pire !*

Quand ça ne va pas, Léonide prie la Vierge Marie de l'aider et de la conserver en vie encore une nuit. Elle se fait du fun, avec pas grand-chose, comme elle dit. Elle joue au bingo et gagne souvent, tricote chaussettes et pantoufles, reçoit de la visite et rêve tout haut. Elle rêve d'aller marcher sa terre, de se promener (sans chaise roulante) dans le sentier près du ruisseau, elle rêve d'aller à la pêche...

Jacques Dagenais, fils aîné de Léonide et chef d'entreprise

Nous avons demandé à Michel Dagenais, fils de Jacques, de nous parler de son défunt père, et de l'épopée du mont Tyrol qui a marqué la vie de Saint-Hippolyte. Il décrit son père comme étant un homme qui a travaillé dur, qui était bien travaillant et bien dur en affaires, et comme tout le monde dans ce temps-là, il était également sévère.

Nous sommes en 1955, et Michel a six ans lorsque son père, Jacques, plombier de son état, lance sa première grosse entreprise : il défriche les terres de René et bulldoze le flanc de la montagne pour en faire trois ponts à câble (rope tow) pour le ski alpin. Le mont Tyrol est né ! C'est un bon investissement et l'affaire rapporte : c'est la seule station de ski à Saint-Hippolyte. Les monts Gabriel, Habitant, 4080 Sainte-Adèle existent bien, mais le mont Tyrol, lui, est aux portes du village.

L'hiver suivant, les premiers skieurs achètent leurs billets dans une vraie cabane, mais ils pourront, huit ans plus tard, se réchauffer et manger dans le Club House, et en 1975, prendre un verre et s'amuser au Saint Bernard, à la fois un bar, une salle à manger et une boîte à chansons. L'entreprise prend rapidement de l'expansion : un T-Bar est construit vers 1966 et un deuxième vers 1972. En 1978, Michel et son père construisent une rampe acrobatique pour se pratiquer dans l'eau durant l'été.

Le mont Tyrol, une affaire de famille pendant toute la durée de l'aventure

Tous les enfants doivent participer à l'entreprise familiale. Cela représentait beaucoup d'ouvrage, car mon père était un bourreau du travail qui parlait juste de la job et qui exigeait la même chose de ses enfants, 18 heures de travail par jour, c'était trop. À six ans, j'avais déjà des tâches, j'accompagnais mon père, je lui apportais ses outils. De 12 à 15 ans, j'aidais le monde à prendre le câble; vers 18-19 ans, je m'occupais de la boutique de ski et je tapais les côtes. J'ai travaillé au mont Tyrol jusqu'à l'âge de 35 ans; Alain et Monique donnaient un coup de main tout en faisant du ski de com-

Ce que les filles apprennent au couvent

Ordre
Dignité
Politesse
Amabilité
Droiture
Fidélité au silence
Prévenance
Obéissance

Efforts
pour s'améliorer
Sens religieux
Indulgence
Bon exemple
Correction
du langage

Source: École normale de Lévis. Circulaire aux anciennes. Archives des Soeurs de la Charité de Québec, dans Questions de culture 9, op. cit. p. 47.

FAMILI-PRIX

Cosmétiques - Homéopathie
Vente et location de béquilles
Agence de timbres
- Photocopie
- Service de télécopieur

Serge Maillé pharmacien

65 ans et plus 10 % tous les jours
(excepté sur spéciaux)



973, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte 224-2956

Denis Labelle
Comptable agréé

Denis Labelle, CA
Expertise comptable
Fiscalité

744 rue Labelle
Saint-Jérôme J7Z 5M3
Tél. : (450) 438-5450
Fax : (450) 438-4284



bien réels, bien vivants

pétition; Jean-Pierre tenait le bar; Manon faisait marcher le restaurant tout en participant à des compétitions locales, elle aura par la suite sa propre entreprise, un mini-golf, et Josée, tri-somique, restait auprès de notre mère.

Une affaire risquée

Un centre de ski, c'est du travail saisonnier. Le reste de l'année, Jacques fait marcher ses autres affaires : un garage qui fonctionne à l'année, une shop de plomberie et une de réparation de bateaux à moteur durant l'été. L'année 1981 est désastreuse pour le ski : pas de neige, pas de monde, pas de profits et de gros investissements. Jacques juge l'affaire non rentable et craint d'autres hivers sans neige. Il décide de fermer le centre de ski. Les enfants ne souhaitent pas reprendre l'affaire. *Ça me tentait pas de repartir ça, j'avais travaillé trop d'heures là-dedans, je me suis dit, je vais me contenter de faire mon 40 à 50 heures par semaine et ça va bien aller.*

Depuis 1981, Michel est plombier-mécanicien, métier qu'il a appris avec son père. Il a également fait l'élevage de sangliers pendant trois ans. Depuis cinq ans, il élève des cerfs rouges (de Nouvelle-Zélande). Ses enfants, Francis et Yannick, et sa conjointe France, lui donnent un coup de main de temps en temps.

Tout comme sa grand-mère, Michel a la tête pleine de rêves. *J'aurais aimé avoir une terre et faire l'élevage de chevreuils en Abitibi, j'y ai trouvé des terres, plus belles que les « terres de Cain » d'ici et moins chères. L'élevage de cerfs rouges, ça coûte cher et ça rapporte pas vraiment. Si je faisais un parc de chasse*

dans les boisés alentour, comme il en existe aux États-Unis, peut-être que... Mais en ce moment, c'est la santé de son fils Yannick qui le préoccupe. Il ne veut surtout pas penser à la gravité de son état. Il attend que les choses se présentent, une étape après l'autre, sans paniquer. Et il espère...

Yannick Dagenais, fils de Michel, petit-fils de Jacques et arrière-petit-fils de Léonide

Yannick vient d'avoir 20 ans. Il les a fêtés avec ses copains chez sa tante Manon. Ses parents sont divorcés. Sa mère est préposée aux malades et vit à Saint-Antoine. Il a un frère de 24 ans, Francis, qui souhaite devenir intervenant auprès des personnes

ayant un handicap intellectuel.

Au secondaire, Yannick compense ses difficultés en classe (dyslexie) par une très grande sociabilité : *J'ai jamais plus les amis que l'école. Il est le caïd, le justicier, le chevalier : J'étais toujours là pour défendre un ami ou batailler pour lui, à l'école ou dans les bars. Très physique, il pratique la chasse, la pêche, le hockey cosson et la boxe olympique : J'étais bon en boxe, ça demande beaucoup de contrôle et c'est violent, c'est sûr, mais c'est le manque de confiance et le stress qui gâchaient tout.*

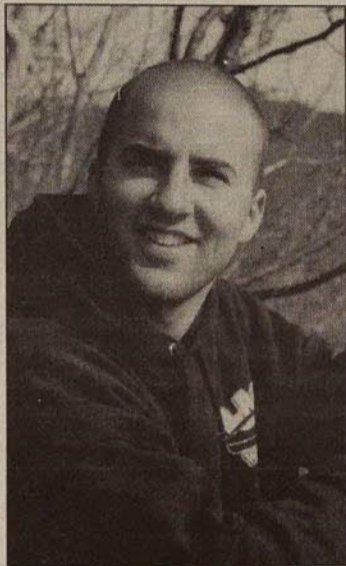
Travail, discipline, générosité et courage, des traits de famille

J'ai commencé à travailler jeune. J'ai appris à me débrouiller et à faire toutes sortes de réparations. Avoir des responsabilités, c'est important ! Quand je cordais du bois dans la cave, j'étais fier du travail bien fait. Ça ne m'a jamais fait peur de travailler. J'ai fait de l'entretien général au mini-golf de Manon. J'ai travaillé les soirs et les fins de semaine à Boni-choix pendant six ans, au comptoir de la charcuterie. Je suis présentement boucher au Maxi, à Saint-Antoine.

Yannick ne souhaite pas être travailleur autonome comme son père ni entrepreneur comme son grand-père ni commerçant comme son arrière-grand-mère. Il veut rester un employé, monter les échelons et gagner un salaire plus élevé. Il considère que la vie était autrefois plus difficile : *Avant, c'était dur, ça travaillait fort, tout le temps, des 11 heures par jour, 7 jours sur 7,*

c'était comme normal avec une business. Moi, je veux prendre le temps de vivre, je veux avoir des loisirs, je ne veux pas autant d'obligations.

Cependant, Yannick aurait aimé être en mesure d'étudier et de se rendre au cégep. Il aurait choisi d'être ambulancier, pour aider les autres et sauver des vies. Il est sévère envers les jeunes de son âge : *Ils se découragent vite quand ça va mal, se font des problèmes avec un rien, sont plaignards, égocentriques, pas solides du tout, des choses simples les démolissent, ils pensent au suicide tout le temps. Depuis qu'il est malade, son taux de tolérance envers les gens qui se plaignent pour rien est plutôt faible.*



Yannick Dagenais.

Vivre avec la leucémie et rêver d'en guérir

Il y a huit mois, tout bascule dans la vie de Yannick. Il apprend qu'il a la leucémie de type LMC (leucémie myéloïde chronique, voir encadré). Il doit subir une ponction de la moelle pour être certain qu'il a bien la maladie et pour en conserver une partie en cas d'auto-greffe :



Michel Dagenais et ses cerfs rouges.



Pendant 25 ans Jacques Dagenais a été propriétaire du garage Fina situé en face du Mont-Tyrol. Le garage a passé au feu dans les années 70.

C'est très souffrant, plus qu'un combat de boxe, ça fait mal et ça paraît très long, ça fait tellement mal que tu peux plus avoir plus mal. J'avais déjà vu ça à la télé et j'avais été traumatisé, je ne comprenais pas pourquoi on devait souffrir autant et je me disais, mon Dieu, je voudrais jamais que ça m'arrive!

Il essaie un médicament conventionnel qui ne donne pas les résultats escomptés. La greffe de moelle semble donc la meilleure solution. Francis, son frère, sera le donneur. Ce dernier ne craint pas tellement l'opération, mais a peur de la non-compatibilité immunologique. Si la moelle n'est pas compatible, Yannick devra compter sur un donneur non apparenté et les chances de guérison rapide seront moins élevées.

Déterminé à vivre

Ce qui me fait peur, c'est d'être seul, isolé dans une chambre stérile. Souffrir ne me dérange pas tellement, mais être isolé, être malade, je vais vraiment le penser que je suis malade, et ça me tente pas d'être de même. Je veux pas arrêter de vivre, j'ai déjà moins d'énergie, moins de force, mais je vis comme un autre jeune de mon âge. Mais la leucémie me fait moins peur qu'avant. Le pourcentage de réussite est plus élevé avec la greffe. C'est sûr que je vais m'en sortir. Je suis pas né avec cette maladie, j'ai été en forme avant, mon système va savoir comment se défendre. Je ne me laisserai pas aller. Je ne pense même pas à ça. Je suis sûr de gagner. Ça va en prendre du stock avant de lâcher, avant de me laisser aller. C'est l'isolement qui m'est insupportable. Déjà que mes amis ne savent plus quoi me dire depuis que je suis malade...

Yannick a beaucoup appris, et sur la leucémie et sur lui-même. Il aurait pu lui-même écrire ces vers qu'Alfred de Musset (1810-1857), poète de la jeunesse de tous les temps, écrivait au siècle dernier : « L'homme est un apprenti, la douleur est son maître et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert ».

Une semaine après l'entrevue, nous apprenions que les tests de sang révélaient une non-compatibilité immunologique entre les deux frères. Yannick est donc en attente d'une greffe provenant d'un donneur non apparenté. Mais le temps presse...

¹ Sources d'information : Manon Dagenais, Léonide Dagenais, Michel Dagenais, Francis et Yannick Dagenais.

² Lucie Mercier, « Quotidienneté et activités domestiques », *Questions de culture 9 : Identités féminines, mémoire et création*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 119.

³ Le Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éd. Les Quinze, 1982, p. 263.

⁴ Idem, p. 375.

⁵ Collectif témiscamien sous la direction de Francine Hudon, *Vie et histoire des femmes du Témiscamingue*, Imprimerie du Témiscamingue enr., 1988, p. 24.

Qu'est-ce que la leucémie?

Le terme leucémie veut dire « sang blanc », pour décrire une affection caractérisée par la multiplication incontrôlée des globules blancs anormaux et par l'absence de tumeur. Au fur et à mesure que les globules anormaux se multiplient, la production de tous les globules sanguins normaux (globules blancs et globules rouges normaux, plaquettes normales) diminue, ce qui rend la personne anémique et l'expose aux infections et aux saignements.

La leucémie myéloïde chronique (LMC), c'est quoi?

C'est un type de leucémie où un gène, le chromosome Philadelphie, peut entraîner la croissance incontrôlée des cellules leucémiques. Parmi les symptômes, on notera la fatigue, parfois accompagnée de perte de poids. On notera souvent un agrandissement de la rate.

La greffe de la moelle osseuse

Dans les cas de LMC que l'on n'arrive pas à guérir avec un traitement conventionnel, la greffe de la moelle osseuse peut être envisagée si l'état du patient le permet, s'il est âgé de moins de 50 ans et s'il a un parent donneur. Le donneur doit être un proche parent, de préférence un jumeau ou une jumelle identique, sinon un frère ou une sœur, un père, une mère ou un enfant de même constitution immunologique que la personne souffrant de leucémie. La greffe de la moelle osseuse consiste à détruire, par l'action combinée de la chimiothérapie et de la radiothérapie, toutes les cellules de la moelle osseuse, les saines comme les cancéreuses, pour les remplacer ensuite par les cellules prélevées chez le donneur.

Peut-on espérer la guérison?

Tant que les causes de la leucémie nous restent inconnues, c'est vers le développement de nouvelles thérapies qu'il faut se tourner. La transplantation de la moelle osseuse provenant d'un donneur non apparenté, par exemple, est une intervention qui, bien qu'encore au stade expérimental, est possible chez les personnes qui répondent à certains critères : avoir moins de 50 ans, être en rémission et pouvoir compter sur un donneur compatible.

La greffe autologue, où le patient reçoit les cellules de sa propre moelle osseuse après qu'elles aient été traitées de façon intensive, est une autre possibilité à l'étude.

Source: Société canadienne du cancer, *La leucémie, les faits*, Montréal, 1995 (éd. révisée).

Salon Manon

COIFFURE POUR ELLE ET LUI



Josée Lessard

Josée est de retour au salon Manon. Elle invite sa clientèle à venir la rencontrer avec ou sans rendez-vous. À bientôt

224-7648

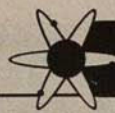


M. Joanne Duplantier
L.L.B. D.D.N.

Notaire
Conseiller juridique

7 JOURS ET 7 SOIRS
À MON BUREAU
OU À VOTRE DOMICILE

138, rue Desjardins, lac Écho
Saint-Hippolyte • 450 224-9260



Fins du monde annoncées

NICOLAS DESAULNIERS-SOUCY

Cette fin de millénaire est fertile en annonces de fin du monde. Cette année seulement, il y eut Paco Rabanne, Nostradamus, le 9/9/99, le bogue de l'an 2000, alouette! Bien qu'elles soient hautement médiatisées, ces annonces ne créent pas de panique généralisée car elles ne sont pas prises au sérieux par le commun des mortels, qui en a vu d'autres depuis la diffusion de «La guerre des mondes» d'Orson Wells. Alors, est-ce parce qu'elle doit être prise au sérieux que la fin du monde annoncée par certains physiciens pour ce mois de novembre est passée sous silence par les médias populaires?

Le Collisionneur d'ions lourds relativistes (CILR)

C'est en effet ce mois-ci que devraient débuter les expériences au CILR. Cet accélérateur de particules, situé à Long Island dans l'État de New York, permettra à des noyaux d'atomes lourds, tel que l'or, d'atteindre des énergies encore inégalées. Les noyaux accélérés par d'énormes aimants atteindront une énergie 100 fois supérieure à leur énergie au repos. Cette dernière se calcule en multipliant la masse du noyau par la vitesse de la lumière au carré, d'où la plus célèbre des équations de physique, $E = mc^2$. Si une voiture atteignait proportionnellement la même énergie, sa vitesse serait très proche de celle de la lumière, ce qui lui permettrait de faire sept fois et demie le tour de la terre en une seconde.

Le but des physiciens en charge de cette expérience est de faire en sorte que ces noyaux entrent en collision, créant autour du lieu d'impact une multitude de «particules élémentaires» qui sont beaucoup plus petites que les noyaux accélérés. Ces particules formeraient un mélange qui ressemblerait beaucoup aux conditions qui prévalaient immédiatement après le «Big Bang». Ce dernier représente pour beaucoup de scientifiques la théorie la plus plausible pour expliquer le début de l'univers tel qu'on l'observe aujourd'hui. L'étude directe de ce mélange procurerait aux physiciens l'occasion de comprendre un peu mieux l'origine de notre univers, même si elle comporte des risques de

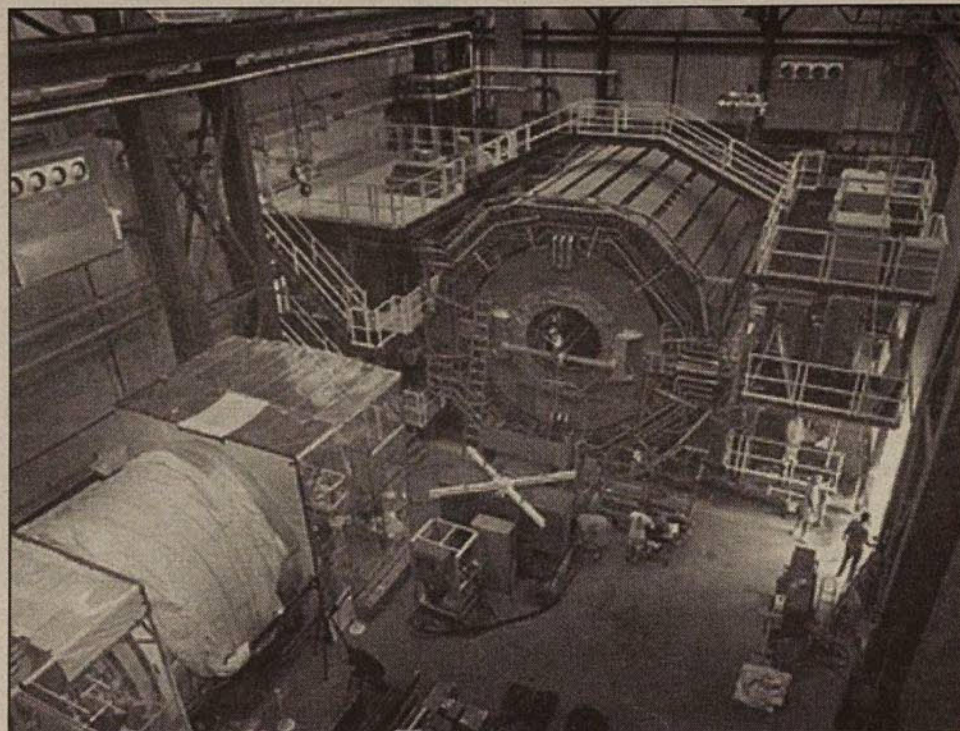
désastre à l'échelle planétaire. En effet, la grande concentration d'énergie présente au lieu d'impact est équivalente à une grande concentration de masse. Or, cette concentration pourrait attirer d'autres particules vers le lieu d'impact par attraction gravitationnelle et ainsi accroître encore davantage la concentration de masse, créant ainsi une réaction en chaîne.

Des réactions en chaîne

Selon quelques physiciens, la conséquence ultime de cette réaction en chaîne serait la création d'un trou noir dans le CILR. Toujours d'après ces physiciens alarmistes, ce trou noir se frayerait un chemin jusqu'au centre de la terre et attirerait toutes les molécules de notre planète vers lui, ce que nous nous retrouvons tous dans un espace équivalent à une tête d'épingle.

Je vous rassure tout de suite, je n'ai pas encore réservé un billet express pour la galaxie voisine. Mais qui suis-je pour juger du sérieux de la menace qui plane sur nous tous? Ce qui m'intéresse dans cette nouvelle est le traitement que reçoit ce genre de mises en garde. Le chroniqueur scientifique américain Fred Moody a publié sur Internet un texte décrivant la menace du trou noir et a été par la suite inondé de courriels injurieux l'accusant d'incitation à la panique. Le Sunday Times de Londres a publié un éditorial condamnant ces expériences et la revue Scientific American a rendu publique une lettre de mise en garde à ce sujet. Est-ce que quelqu'un, quelque part, a pris la responsabilité d'évaluer sérieusement le risque en regard des conséquences extrêmement néfastes?

Dans l'histoire, il existe peu de situations similaires où les actions des humains auraient pu entraîner des effets aussi graves. On peut penser au développement de la bombe atomique. Le général en charge du projet Manhattan, Leslie Groves, écrivit dans son livre que le physicien Enrico Fermi aurait, à la veille du premier test explosif, pris des paris avec ses collègues pour savoir si la réaction en chaîne créée à l'intérieur de la bombe allait se propager à l'État du Nouveau-Mexique ou à la terre entière. Le général croit que Fermi n'était pas sérieux. Soit, mais était-il absolument cer-



Un des détecteurs de particules du CILR. La taille des passerelles donne une idée de l'échelle de l'ensemble.

tain que tout danger était écarté? Encore une fois, on peut se demander si quelqu'un a sérieusement évalué les risques potentiels.

Évaluer le danger

Plus les scientifiques tenteront de repousser les limites de la connaissance et les militaires celles de leur pouvoir, plus les risques de destruction massive qui découleront de leurs actions seront élevés. Dans le cas qui nous intéresse, l'évaluation de ces risques exigera une connaissance scientifique poussée. Imaginons un scientifique qui vient de découvrir par ses calculs savants qu'une expérience sur le point d'être tentée comporte des risques de destruction massive. Il est probable que ce savant se tourne soit vers les médias, soit vers le gouvernement pour faire part de ses craintes. Vérification faite auprès de Radio-Canada, le traitement de ces craintes ne serait pas différent de celui des autres informations il serait laissé aux soins du journaliste qui aurait le premier contact avec le savant. Du côté de la Sécurité civile, la situation serait prise au sérieux par le personnel en place et les pro-

fesseurs d'universités pourraient aider à évaluer les risques. D'après l'ingénieur Marc Lavalée de la Sécurité civile, un risque d'une chance sur un million de tuer un million de personnes représente un risque «extrêmement élevé». Si on conserve le même rapport, un risque d'une chance sur six milliards de détruire la terre devrait être traité avec autant de précaution. Est-on si certain que les craintes exprimées récemment soient beaucoup plus farfelues?

Suivi

Aux lecteurs restés inquiets quant à l'avenir de la flore terrestre suite à la lecture de ma chronique sur les organismes génétiquement modifiés, je suis heureux d'apprendre que la multinationale Monsanto vient d'annoncer l'abandon de ses projets de développement de «graines-suicides».

ERRATUM

Le mois dernier, on aurait dû lire le titre suivant : *Terriens cherchent compagnons pour relations à distance...*

Yvon Lanthier Votre Spécialiste depuis 6 ans !

publi-reportage

En octobre 1993, peu de gens de la région de Saint-Hippolyte donnaient de chance de succès à un nouveau commerce qui s'installait au 1010 chemin des Hauteurs. Pourtant, Yvon Lanthier, le propriétaire de cet atelier de réparation mécanique, avait pesé le pour et le contre, fait faire une étude de marché qui déterminait un tel besoin dans la région. Mais cet ancien technicien de concessionnaire Ford avait en tête une foule de mesures qu'il voulait mettre en place dans son commerce afin de mieux servir la population.

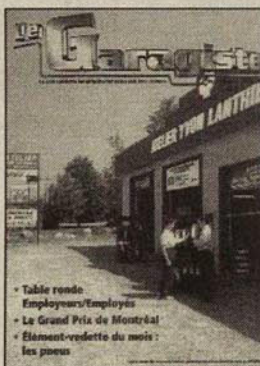


Table ronde Employeurs/Employés
Le Grand Prix de Montréal
Élément-vedette du mois : les pneus

personnel est maintenant de sept personnes, dont quatre techniciens à temps plein. Dès 1994, le groupe Uni-Sélect, représenté par Pièces d'Autos Presseault, a recruté Atelier Yvon Lanthier sous la bannière Le Spécialiste. Monsieur Lanthier fait maintenant partie du comité de sages qui définit les orientations de la bannière Le Spécialiste.

Le sceau de garantie : le CAA

Afin de garantir à sa clientèle des réparations selon les normes les plus strictes dans l'industrie, de faire le suivi de chaque véhicule qui leur est confié, monsieur Lanthier a soumis son établissement à la loupe du CAA, l'organisme qui donne son approbation aux centres de réparations les plus sérieux au Canada. Non seulement Atelier Le Spécialiste Yvon Lanthier a-t-il passé l'examen d'entrée haut la main (100%) mais

il a été certifié à chaque année depuis. Atelier Yvon Lanthier a également reçu quelques prix d'excellence pour son travail.

Un service impeccable

Depuis son ouverture, Atelier Yvon Lanthier a mis en place des procédures qui n'ont qu'un seul but : offrir à sa clientèle le meilleur service possible. Les exemples sont tellement nombreux de clients qui ont confié leur véhicule à monsieur Lanthier et son personnel, et qui ont été épatés du professionnalisme qu'ils ont maintenu à tous les stades de l'opération : accueil, diagnostic, qualité de la réparation, respect de la Loi du Consommateur, livraison et service à la clientèle. Loin de se reposer sur ses lauriers, monsieur Lanthier multiplie les efforts pour améliorer chaque facette de son entreprise. À titre d'exemple, les efforts constants pour que l'Environnement soit respecté.

Et ce n'est pas fini...

Suite à un agrandissement qui remonte à deux ans - la surface a été agrandie de 150%, d'autres services se sont ajoutés : Atelier Yvon Lanthier est distributeur régional pour les pneus Hankook et Nokian, il offre des services d'antirouille et d'air climatisé en plus de tous les services mécaniques au répertoire.

En six ans, Yvon Lanthier a fait tout un bout de chemin grâce à vous sa clientèle qui a su faire confiance à cet atelier qui venait changer vos habitudes. Soyez assurés qu'on sera toujours à votre écoute et à votre service! Nous vous le recommandons également.

Michel Poirier-Defoy
Rédacteur en chef,
La revue Le Garagiste

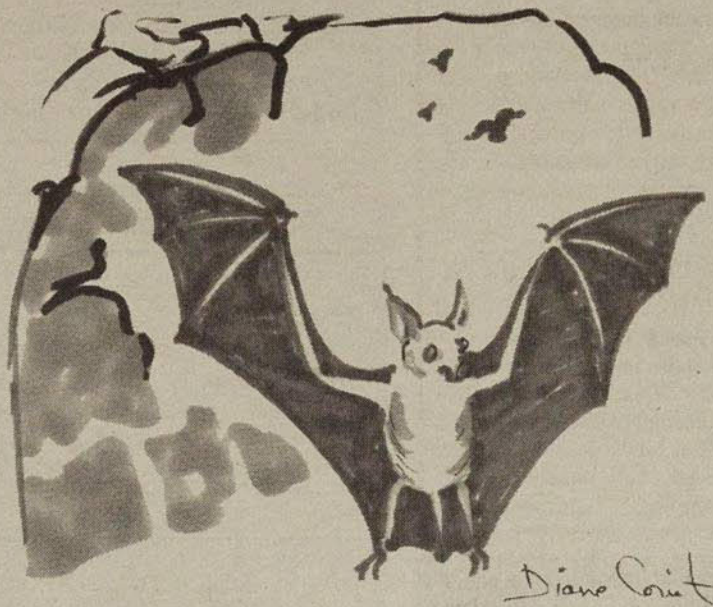


JEAN-PIERRE FABIEN

L'été, à la brunante, le calme est presque toujours au rendez-vous. Les moustiques et autres insectes volants parcourent le ciel assombri. C'est dommage de penser que les moustiques nous em-

pêchent parfois de sortir prendre l'air avant que la nuit ne tombe. Lorsque l'occasion se présente, je marche, de façon posée, en regardant souvent vers le ciel. C'est à ce moment que j'aperçois, en une fraction de seconde, des chauves-souris fendre l'air en un tour de main.

Provenant de leur refuge à l'abri des rayons du soleil, les chauves-souris se réveillent de leur sommeil diurne pour patrouiller l'obscurité de leur vol erratique. Ces mammifères m'ont toujours fasciné. Beaucoup de mythes circulent à leur égard. Mais pourquoi sont-elles si méconnues ? Voyons de plus près leurs caractéristiques étonnantes.



Savoir apprécier les chauves-souris

Un mammifère volant

Les chauves-souris présentes sur le territoire québécois font toutes parties de la famille des chiroptères. Ce mot veut dire «qui ont des mains en forme d'ailes». Effectivement, lorsque l'on observe leur anatomie, les chauves-souris ont les os des mains et des doigts très allongés. Ces os sont recouverts d'une membrane de peau nue. C'est cette membrane qui facilite le vol. La chauve-souris est sans contredit le seul mammifère qui a la faculté de voler. Bien qu'elle soit presque aveugle, la chauve-souris se déplace merveilleusement bien grâce à son système d'écholocation. Les cris qu'elle émet sont tellement aigus qu'ils ne sont pas souvent entendus par l'oreille humaine. Lorsque l'écho de ces cris reviendra à son oreille, elle pourra évaluer avec grande précision où se trouvent les objets sur sa trajectoire. Elle pourra alors fondre sur sa proie, un insecte, qu'elle capture en plein vol.

La chauve-souris en hiver

Lorsque le temps frais commence à se faire sentir, certaines chauves-souris, comme la Chauve-souris argentée, quitteront notre territoire et pourront migrer vers le sud des États-Unis ou dans les Caraïbes. D'autres chauves-souris, plus résistantes celles-là, resteront au Québec pour y hiberner. Pendant la saison hivernale, ces petites créatures demeureront suspendues la tête en bas et ne se déplaceront qu'une dizaine de fois pendant tout l'hiver. C'est ainsi qu'elles peuvent conserver leur précieuse énergie emmagasinée

lorsqu'elles chassaient les insectes pendant les nuits chaudes d'été.

Une espèce protégée

Les chauves-souris auront bientôt leur première réserve écologique au Québec. Le site protégé est une mine désaffectée à Bolton-Sud, dans les Cantons de l'Est. Nos cinq espèces hibernantes y passent l'hiver, ce qui est assez unique ! Ces lieux de séjour hivernal doivent posséder des galeries, une source d'eau et une température excédant toujours le point de congélation. Huit autres mines abandonnées au

Québec ont été aménagées pour que les chiroptères puissent y trouver un abri pendant la saison blanche.

On peut même favoriser la venue de chauves-souris sur son terrain en installant des nichoirs pourvus d'une ouverture horizontale de 3 cm de largeur. Cette ouverture doit être pratiquée sur la partie inférieure du nichoir.

On commence peut-être à comprendre l'utilité de ces bêtes. Il est donc sage de poser des gestes qui permettront d'assurer leur survie et leur plein épanouissement.



Les trucs à Mamie

La serrure de votre automobile est bloquée? la prochaine fois qu'on prévoira du verglas, collez un morceau de ruban adhésif sur la serrure, la veille. Vous n'aurez plus qu'à le retirer le moment venu. La clé tournera toute seule!

Le pare-brise dégivrage express : Frottez-le énergiquement avec une jambe de collant remplie de gros sel.

La portière est gelée : frottez avec de l'huile végétale les garnitures en caoutchouc des portières de votre auto.

La serrure est gelée : utilisez un sèche-cheveux soufflant de l'air chaud sur votre serrure d'auto si elle est gelée. Sinon, pulvérisez

un produit dégivrant sur la serrure.

Le démarrage grâce à des tapis de sol. Si vous êtes pris dans la neige, retirez les tapis de sol de la voiture et placez-les juste sous les roues arrière. Cela peut fournir l'adhérence nécessaire pour faire bouger le véhicule.

Le démarrage d'urgence : si votre garage n'est pas chauffé, les soirs de grand froid, entrez votre voiture à reculons. Le lendemain, si vous avez besoin de ranimer la batterie, le véhicule sera dans le bon sens pour brancher les câbles.



THÉRÈSE LABROSSE



Terre semi-boisée à Sainte-Marguerite du lac Masson, accès au lac Claire, 52 arpents, 20 000 \$: 224-2124 ou 224-7506

Chalet 4 saisons, meublés, 2 c. à c., accès privés, au lac en Coeur, piste de ski de fond et motoneige à proximité, endroit paisible. Information ou visite : 450-563-4143.

Très beau manteau vison naturel (succession), 500 \$; petite remorque fermée 3 pi x 4 pi, 275 \$; motoneige Bombardier Formula 583, 1998, prix à discuter; presse à vêtements domestique Singer, 250 \$; 300 outils de cuir à ciseler, avec peau, 500 \$, valeur 1 500 \$; réservoir à l'huile 200 gallons et 60 gallons; boîte électrique 200 ampères avec disjoncteur, 200 \$; motoneige enfant, Himo, 1500 cc, moteur Husquvarna, 600 \$: 563-4143

Mobilier de cuisine en bois naturel, fini varathane, 6 chaises en babiche, très propres; lampe de plafond pour cuisine; tables pour salon, un miroir 48" x 42" : 563-2865.

Mobilier de salon Jaymar, comprenant un sofa et une causeuse, 500 \$. Une cuisinière Beaumark, four anti-nettoyant, éléments en fonte pleine, 475 \$. 563-1292.

Camion GMC 1995, 75 000 km, 5,7 litres a/c, boîte 8 pieds, King Cab, anti-rouille, anti-démarrage, comme neuf, 19 500 \$: 450-563-5884, après 19 h.

Lit à barreaux, comme neuf, pour 0 à 3 ans, 90 \$: 224-1031

Machine à coudre zig zag, marque White, avec meuble en bois et accessoires en bon état, 125 \$: 224-2315

Parc en métal coussiné, non usagé, 10 \$: 563-2140

Système d'alarme de la Boutique Marie-Andrée, fermeture : 563-4096 ou 563-5523

Piano droit, 550 \$: 563-3744

Cours d'anglais, privé ou en groupe, jour ou soir : Kim, 569-0105

Dactylo IBM électrique avec boule et ruban, 200 \$: 565-9289

Motoneige Yamaha, 1995 V max 600 : 563-2406

Vous cherchez une gardienne fiable et très gentille avec les enfants, appelez Isabelle au 563-2879

Couturière avec 17 ans d'expérience, réparation de tout genre (bords de pantalon 6 \$, fermeture éclair jusqu'à 30", 15 \$). Cuir et suède, confection de vêtements à très bons prix. au lac Bleu à 4 minutes du IGA : Nathalie, 563-4347

Dernière chance. Si vous avez un terrain à faire nettoyer avant l'hiver, je suis votre homme. Bon prix. Spécial Âge d'or. N'hésitez pas, téléphonez-moi. Hubert : 224-8379.

Chatons de 2 à 3 mois à donner : Gilles, 563-1816

Chien à donner : cause déménagement, femelle, Danois, 1 an, vaccinée : 563-2879

SABLES L.G.

- Carrière
- Pierre concassée
- Sable lavé
- Gravier décoratif

LIVRAISON

436-8767 Saint-Hippolyte



CLINIQUE DENTAIRE SAINT-HIPPOLYTE

D^{re} France Lafontaine, d.m.d.
Chirurgien dentiste

973 A, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
tél. : 450 224-8241



OFFRE D'EMPLOI

Le Service de prévention des incendies de la Municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche de

POMPIERS – POMPIÈRES À TEMPS PARTIEL

Toute personne désirant adhérer au service devra se soumettre aux exigences suivantes :

- a) remplir un formulaire de demande d'emploi de la Municipalité;
- b) subir un examen médical annuel;
- c) être en bonne forme physique;
- d) posséder un permis de conduire de classe 4;
- e) n'avoir aucun antécédent criminel;
- f) être âgée de dix-huit (18) ans et plus;
- g) subir une période de probation préliminaire de douze (12) mois;
- h) être résidant de Saint-Hippolyte;
- i) avoir une disponibilité rencontrant les exigences du service.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 novembre 1999, à :
Monsieur Errol Corbeil, directeur, Service de prévention des incendies;

Municipalité de Saint-Hippolyte
2253, chemin des Hauteurs,
Saint-Hippolyte, Qc J8A 1A1

Jean-Pierre Quesnel

NOTAIRE
Service à domicile disponible

**2274 D, chemin des Hauteurs
(en face de l'église)
Saint-Hippolyte
563-4865 • téléc. (450) 365-3917**



Alimentation St-Onge inc.

972,
chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
Yves St-Onge Propriétaire Tél.: 224-5179



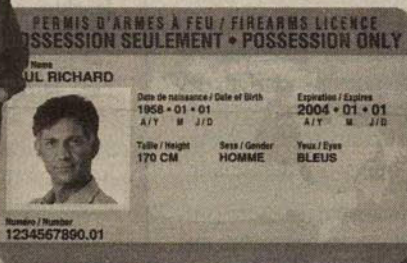
MARC JARRY
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

2274-D, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte
Tél. : 563-5192 • Dom. : 563-2302

3 choses que tous les propriétaires d'armes à feu doivent connaître concernant la Loi sur les armes à feu



1 Un permis pour vous (un permis de chasse ne suffit pas)



Il vous faut un permis d'armes à feu en vertu de la Loi sur les armes à feu ou une AAAF valide pour posséder et enregistrer votre arme à feu.

2 Un certificat d'enregistrement pour votre arme à feu



3 N'oubliez pas d'entreposer votre arme à feu de façon sécuritaire.

Pour plus de renseignements, ou pour obtenir des formulaires et de l'aide à les remplir, composez le

1 800 731-4000

ou visitez notre site Web au www.cfc-ccaf.gc.ca

La sécurité des armes à feu, c'est l'affaire de tous.

Canada

SANI-FOSSES

SERVICE SUIVI
PAR ORDINATEUR
VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

Aussi/also:
- Camion «Vacuum» Truck
- Nettoyage d'égouts /
- Man Hole Cleaning
- Pompage / Succion
- Trappes à graisse /
- Grease Trapp
- Puits de surface /
- Surface Well
- Résidentiel et Commercial

Rocky Colangelo 563-4341

EXCAVATION SERGE GINGRAS INC.
COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL • INDUSTRIEL
DENEIGEMENT secteur Lac de l'Achigan
VENTE ET INSTALLATION
FOSSES SEPTIQUES
INSTALLATEUR Ecoflo ACCRÉDITÉ
(450) 563-3225

6, Marcel, Saint-Hippolyte
www.Optilog.com/SERGE_GINGRAS

Ceci est un message de gratitude et de remerciements

Suite à un accident d'auto, le 19 mars 1998, j'ai été hospitalisée un mois à l'hôpital de Saint-Jérôme. Les quinze premiers jours, j'ai littéralement été clouée au lit. Durant ce temps, j'étais incapable de boire et de manger toute seule et très dépendante pour les mille petits besoins que cette condition entraîne, y compris l'hygiène personnelle. Imaginez un peu ma détresse, alors que je suis normalement une personne très autonome.

Je tiens à remercier les ambulanciers, le personnel de l'urgence, de la salle d'opération (que j'ai d'ailleurs visitée trois fois) et fort évidemment toute l'équipe du troisième. Dans mon état de douleur très intense et de dépendance totale, j'ai particulièrement apprécié leurs bons soins, leur chaleur humaine, leur dévouement et leur bonne humeur.

De plus, j'ai été particulièrement bien entourée par les amis, la famille, les enfants et mon mari (blessé lui aussi lors de l'accident).

Au bout de trois jours, j'ai réalisé que, dans son état, mon mari s'épuisait au lieu de récupérer et qu'il ne pourrait tenir le coup bien longtemps. J'appréhendais mon retour à la maison avec tous les soins spéciaux que ma condition requerrait. Il faut dire qu'à ce moment, deux spécialistes croyaient que je ne marcherais plus.

De façon à conserver mon énergie pour ma

survie et ma récupération, j'ai pris une des meilleures décisions de ma vie et j'ai engagé une **auxiliaire privée**. Elle prenait soin des centaines de petits détails qui semblent si anodins quand on est en santé mais qui sont des difficultés insurmontables lorsqu'on est immobilisée.

Durant les huit jours suivants, de 8 h à 17 h, et ce sans jamais interférer avec le personnel hospitalier, elle répondait avec entrain et diligence à tous mes besoins : physiques, émotifs et sociaux. Mon mari et mes enfants pouvaient donc prendre la relève le soir et la nuit. Je suis convaincue que le fait d'avoir profité de ce **support inestimable** et de ne pas avoir eu à m'inquiéter pendant ces jours critiques m'a permis de consacrer toutes mes énergies pour une guérison plus rapide et plus complète.

Lors de mon retour à la maison, puisqu'elle savait quels soins spécifiques me donner, elle a pu continuer à m'aider, ce qui a permis à mon mari de retourner au travail sans inquiétude. Depuis quelques mois, je peux marcher avec une canne.

Mon souhait le plus cher serait que toute personne en perte d'autonomie puisse profiter d'une **auxiliaire privée**, ce n'est pas un luxe, c'est un excellent placement.

*Avec toute ma gratitude,
Pierrette Labrosse-Roy*

Besoin d'aide ?

Si vous éprouvez certaines difficultés à effectuer des tâches quotidiennes, nous favorisons le maintien au domicile en offrant nos services privés d'AUXILIAIRES FAMILIALES.

POUR DE L'AIDE TEMPORAIRE OU PERMANENTE
PERSONNEL QUALIFIÉ

À votre service dans la région depuis 1990



Jasmine Sirard
propriétaire



Services et Soins
à domicile
des Laurentides

Pour information : Saint-Jérôme 450-565-0234